



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe / CAFEP

Section : Sciences économiques et sociales

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Marc Montoussé, IGESR et président du jury

Introduction

Les postes offerts à la session 2024 sont de 115 pour le CAPES externe de sciences économiques et sociales et 16 (plus 1 inscrit en liste complémentaire pour le CAFEP).

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
CAPES	115	115	121	126	130	117	85	113	120
CAFEP	16 (+1)	15	15	14	16	14	14	20	20

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2016 :

	CAPES								
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Inscrits</i>	2008	2217	2093	1860	1411	1466	951	1182	1215
<i>Présents</i>	741	799	733	667	551	592	305	347	437
<i>Nombre d'admissibles</i>	233	235	177	247	X	253	175	235	226
<i>Barre d'admissibilité</i>	8	9	10	8,5	X	9,5	9	9	9
<i>Nombre d'admis</i>	120	113	85	117	130	126	102	115	115
<i>Barre d'admission</i>	9,5	10,67	11,33	11,17	11,5	11,33	11	11,71	12,33
<i>Major du concours</i>	17,5	17,67	16,33	18	19,5	17,33	17,25	18,6	18,43
<i>Nombre de postes</i>	120	113	85	117	130	126	121	115	115
<i>Ratio présents/postes</i>	6,2	7,1	8,6	5,7	4,2	4,7	2,5	3	3,8

	CAFEP								
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Inscrits</i>	311	345	341	313	226	225	183	263	301
<i>Présents</i>	108	136	105	115	82	75	38	64	109
<i>Nombre d'admissibles</i>	30	29	22	24	X	24	19	32	41
<i>Barre d'admissibilité</i>	7	8	8	8	X	9	8,5	9	9
<i>Nombre d'admis</i>	16	20	14	14	16	14	13	15	16 (+1)
<i>Barre d'admission</i>	8,17	8,67	8,17	8,5	12	10	11	10,92	12,9 (12,75)
<i>Major du concours</i>	14,67	14,67	14,33	14,5	18	15,33	18,08	16,16	16,08
<i>Nombre de postes</i>	20	20	14	14	16	14	15	15	16 (+1)
<i>Ratio présents/postes</i>	5,4	6,8	7,5	8,2	5,1	5,4	2,5	2,1	6,8

La totalité des postes a été pourvue. Les résultats ont été particulièrement bons cette année. La barre d'admission est passée au CAPES de 11,71 en 2023 à 12,33 en 2024 et surtout elle est passée au CAFEP de 10,9 à 12,9, soit une augmentation de deux points !

Le jury attache beaucoup d'importance à l'excellente maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux dans les divers champs disciplinaires constitutifs des SES. Nous conseillons aux candidates et candidats d'utiliser, dans le cadre de leur préparation au concours, les « Ressources d'accompagnement pour les SES », disponibles sur le site Eduscol du ministère de l'Education nationale.

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréats et lauréates du concours 2024 et tiens à remercier l'ensemble des membres du jury, les gestionnaires de la DGRH et le proviseur du lycée Saint Charles de Marseille pour la qualité de son accueil à l'occasion des oraux d'admission.

Marc Montoussé
Président du concours

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

I – Le texte officiel

II - Épreuve écrite disciplinaire

- 2.1. Les sujets
- 2.2. Les résultats : distribution des notes
- 2.3. Attentes et commentaires
- 2.4. Exemple de corrigé
- 2.5. Exemples de bonne copies

III – Épreuve écrite disciplinaire appliquée

- 3.1. Le sujet
- 3.2. Les résultats : distribution des notes
- 3.3. Attentes et commentaires
- 3.4. Exemple de corrigé
- 3.5. Exemple d'une bonne copie

IV - Épreuve orale de leçon

- 4.1. Les résultats
- 4.2. Attentes et commentaires
- 4.3. Exemples de sujets

V - Épreuve orale d'entretien à partir d'un dossier

- 5.1. Les résultats
- 5.2. Attentes et commentaires
- 5.3. Exemples de mises en situation

I – Le texte officiel

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

A – Épreuves d'admissibilité

1/ Épreuve écrite disciplinaire. L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :
– une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.

– deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2/ Épreuve écrite disciplinaire appliquée. L'épreuve porte sur un ou plusieurs objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et prend appui sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour un niveau de classe donné en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Durée : cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1/ Épreuve de leçon. L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle comprend deux parties :

– première partie de l'épreuve : un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury, qui porte sur un des objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et présente une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique). Cet exposé (vingt minutes maximum) est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et analyses de l'économie, de la sociologie et de science politique, dont les formes de transposition didactique seront discutées. En fonction du sujet traité par le candidat, l'entretien se déroule en deux ou trois phases successives conduites par le jury : a) lorsque l'exposé porte sur l'économie ou sur la sociologie et la science politique, une première partie de l'entretien (vingt minutes maximum) porte sur l'exposé et sur le champ de l'exposé, une seconde partie porte sur l'autre champ ; b) lorsque l'exposé porte sur les regards croisés du programme des classes, une première partie de l'entretien (dix minutes maximum) porte sur l'exposé, une deuxième partie (quinze minutes maximum) porte sur un champ (économie ou sociologie et science politique), une troisième partie (quinze minutes maximum) porte sur l'autre champ.

– seconde partie de l'épreuve : un échange de quinze minutes maximum portant sur le traitement d'un exercice relatif à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques, réalisé pendant le temps de préparation.

Durée de la préparation : trois heures (sans document) ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes (exposé : vingt minutes maximum ; entretien sur l'exposé et sur les contenus de la discipline et leur transposition didactique : quarante minutes maximum ; exercice relatif à l'utilisation des données et des représentations graphiques : quinze minutes maximum)

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Coefficient 5.

2/ Épreuve d'entretien. L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve: trente-cinq minutes. Coefficient 3. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

II - Épreuve de composition

2.1 Les sujets

« L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :
– une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.
– deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.»

Dissertation (sociologie et/ou science politique) – 12 points :

Quels sont les ressorts de l'action collective ?

Seconde partie (économie) – 8 points :

**1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :
Les théories de la valeur dans la pensée économique du XIXe siècle.**

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) ?

« Comprendre, à l'aide de représentations graphiques et/ou d'un exemple chiffré, que l'équilibre du monopole n'est pas efficace. »

2.2 Les résultats : distribution des notes

→ Résultats à la dissertation



→ Résultats à la seconde partie de l'épreuve



2.3 Attentes et commentaires

Comme les années précédentes, les compositions corrigées cette année sont, dans l'ensemble, d'un assez bon niveau. Elles témoignent des efforts entrepris par les candidates et candidats pour tenir compte des conseils formulés dans les précédents rapports du jury et se préparer ainsi de façon sérieuse aux épreuves.

→ Concernant la dissertation

En ce qui concerne tout d'abord la présentation formelle des copies, le jury tient à rappeler aux futurs candidats la nécessité d'apporter le plus grand soin à la lisibilité de celles-ci (l'utilisation d'une encre foncée est ainsi vivement conseillée). Si la clarté du texte est évidemment indispensable, les candidats devront veiller à ce qu'il soit aéré, sans surcharge et aisément déchiffrable et apporter une attention particulière à l'orthographe et à la maîtrise de la langue, dont on comprendra aisément qu'elles sont des critères essentiels de recrutement des futurs enseignants.

Il convient de rappeler également que les copies doivent être structurées en respectant rigoureusement les exigences méthodologiques de la dissertation (présentation d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion). S'il n'existe d'ailleurs pas de plan type, ni de règle intangible quant au nombre de parties (plan en deux ou trois parties), le plan doit néanmoins apparaître de façon claire et évidente dans le corps du devoir. Que la candidate ou le candidat fasse figurer le plan dans la copie sous la forme de titres (I, II et éventuellement III) ou pas, les parties doivent être séparées de façon bien distincte, structurées en sous-parties, puis en paragraphes organisés autour d'une idée directrice (éventuellement assortie d'une illustration empirique), et agrémentées de transitions articulant les principales étapes du raisonnement. Ces transitions permettent en effet de guider la lecture tout en soulignant la cohérence d'ensemble de l'argumentation.

En ce qui concerne le fond, le jury rappelle qu'une dissertation de CAPES a pour objectif de révéler certaines qualités rédactionnelles et argumentatives. Dans cette perspective, il est attendu un raisonnement rigoureux et solidement argumenté de la part des candidats. Cela suppose, en premier lieu, de définir dès l'introduction les notions essentielles qui composent le sujet – ici, « l'action collective » –, puis de dégager en second lieu une problématique générale à laquelle sera adossé le plan de la dissertation. Il est donc impératif de prendre le temps d'interroger le sujet, de l'analyser, d'élaborer à partir de celui-ci une problématique qui amènera à la proposition d'un plan construit et, par la suite, de suivre fidèlement dans le devoir le cheminement de la réflexion. Le plan proposé doit permettre de répondre à la problématique retenue et l'argumentation, quant à elle, être construite et déployée avec la progression de la réflexion menée pour répondre au sujet.

L'exercice de la dissertation suppose de maîtriser de façon satisfaisante les fondamentaux de l'analyse économique et sociologique. Ainsi, il faut rappeler que l'argumentation doit reposer sur des travaux de recherche et des résultats scientifiques, et non sur l'opinion personnelle des candidates et candidats. Elle ne saurait se résumer à une épreuve de récitation de cours ou s'en tenir à la simple mobilisation de considérations vagues et générales sur le thème proposé. Le jury attend un certain niveau de connaissances de la part des candidats et, de fait, la maîtrise par ceux-ci des notions/références au programme, mais également le dépassement de ces dernières par la mobilisation de notions/références complémentaires pour nourrir la réflexion. Toutefois, si la dissertation doit être appuyée sur des références pertinentes et maîtrisées, il faut veiller à ne pas trop multiplier celles-ci à l'image d'un inventaire, *a fortiori* si elles ne sont évoquées que de façon très succincte ou convoquées de manière uniquement allusive. Une bonne copie, appuyée sur une démonstration rigoureuse, exige surtout que l'on maîtrise vraiment les auteurs et autrices cités, les concepts utilisés et les résultats mis en avant.

Pour obtenir la moyenne (06/12), les candidates et candidats devaient maîtriser les connaissances de base (ici les notions d'engagement politique, d'action collective, de paradoxe de l'action collective, d'incitations sélectives, de rétributions symboliques, de structure des opportunités politiques et de variables sociodémographiques de l'engagement politique) et les organiser dans une démonstration d'ensemble. Les références bibliographiques sur le sujet sont abondantes. Sans proposer de liste exhaustive, on pouvait attendre des candidats a minima la mobilisation de quelques auteurs considérés comme incontournables pour traiter le sujet (comme Mancur Olson, voire Daniel Gaxie, Olivier Fillieule ou Doug Mc Adam).

Les très bonnes copies ont témoigné d'une excellente maîtrise du sujet avec des références solides et des exemples empiriques et factuels pertinents.

→ Concernant la seconde partie de l'épreuve

La question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie a souvent été traitée de façon maladroite en raison, sans doute, d'un manque de connaissances précises et étayées sur le sujet et, plus largement, d'une insuffisante maîtrise de l'histoire de la pensée économique. Adam Smith est souvent mal exploité et parfois présenté comme un tenant de la théorie de l'utilité, ou sans distinction par rapport à l'analyse de David Ricardo. Karl Marx n'est quasiment jamais abordé correctement. L'analyse néoclassique est souvent mal maîtrisée. Beaucoup de copies dévient vers d'autres sujets qu'elles développent de façon trop approfondies (théorie de la rente, avantages comparatifs...). Le jury recommande aux candidats de travailler plus sérieusement l'histoire des pensées économique et sociologique.

La seconde question porte sur les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'apprentissage. De nombreuses copies ont révélé une assez bonne maîtrise des connaissances scientifiques relatives à cet objectif d'apprentissage. L'équilibre du monopole est globalement bien compris, même si de nombreux candidats passent par « la méthode des surplus » et expliquent que l'existence de la perte sèche montre que l'équilibre du monopole n'est pas efficace. Peu de copies expliquent toutefois précisément la décroissance de la recette marginale, mais le graphique général de l'équilibre du monopole est assez bien connu. Le jury rappelle aux candidats que toutes les notions mobilisées doivent être définies précisément, au minimum explicitées et illustrées.

Le jury tient à rappeler aux candidats que ces questions ne peuvent être développées comme le seraient des dissertations. Aussi, les candidats doivent se montrer clairs, concis et précis pour veiller à aller toujours à l'essentiel. Des digressions sans lien direct avec la question posée, visant éventuellement à chercher à masquer un manque de connaissances scientifiques précises sur l'objectif d'apprentissage questionné, ont pu être déplorées. Dans ces conditions, le jury ne peut qu'inciter les futures candidates et futurs candidats à mener de front un travail d'appropriation des objectifs d'apprentissage du programme officiel ainsi qu'un travail d'approfondissement de leurs connaissances scientifiques sur chacun d'entre eux.

2.4 Exemple de corrigé

Dissertation

Quels sont les ressorts de l'action collective ?

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.
---	--

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.

Au-delà du vote, il existe plusieurs façons de s'engager politiquement : adhérer à une organisation politique, syndicale (voire associative dans certains cas), y militer, se porter candidat à une élection, exercer un mandat électif, mais aussi opter pour une consommation engagée...

L'action collective regroupe toutes les formes de participation politique qui ne relèvent pas du vote, soit un large inventaire de répertoires qui vont de la pétition à l'action violente en passant par la grève, la manifestation, l'occupation de locaux...

L'action collective est donc une forme d'engagement politique. Elle peut être définie par l'action commune ou concertée des membres d'un groupe en vue d'atteindre des objectifs communs.

Quels sont les ressorts de l'action collective ? Qu'est-ce qui la rend possible, la favorise ou au contraire constitue un obstacle à celle-ci ? Pourquoi les individus s'engagent-ils dans l'action collective ou au contraire y sont réticents ? Les ressorts de l'action collective sont collectifs, individuels et différents selon les caractéristiques socio-démographiques des individus.

Les sentiments collectifs d'exploitation, d'affirmation de l'identité et/ou de frustration relative ont été, et sont encore parfois, considérés comme les principaux ressorts de l'action collective

→ **Selon la théorie marxiste l'action collective s'explique par la lutte des classes résultant de l'exploitation**

- Le mode de production capitaliste se caractérise, selon Marx, par l'existence de classes sociales, qui sont des groupes d'individus qui occupent la même place dans les rapports de production, qui ont une conscience de classe – sentiment d'appartenir à un groupe ayant des intérêts communs – et qui s'organisent pour défendre leurs intérêts. Dans le mode de production capitaliste, les deux classes fondamentales sont les capitalistes, qui possèdent les moyens de production, et les ouvriers (le prolétariat) qui vendent leur force de travail aux capitalistes. Même si Marx décrit parfois l'existence d'autres classes sociales, comme la paysannerie et la petite bourgeoisie, le phénomène fondamental du capitalisme est pour lui la lutte des classes, à savoir l'affrontement entre le prolétariat et les capitalistes du fait de leurs intérêts économiques.

- C'est la prise de conscience par les travailleurs de leur exploitation qui, en les menant à la lutte aboutit à la constitution d'« une classe pour soi », c'est-à-dire qui dote les ouvriers d'une conscience de classe, d'une identité collective.
- L'évolution des distances inter- et intra-classes, et la multiplication des facteurs d'identification sociale ont brouillé les frontières de classes. Si le mouvement ouvrier a pu être le moteur de l'action collective, il ne l'est plus et cette dernière se déroule de façon croissante en dehors de la sphère du travail. Le conflit de classe perd progressivement son pouvoir explicatif de l'action collective mais les conflits provoqués par des sentiments collectifs d'injustice ou de défense d'une identité sont loin d'avoir disparu.

→ La défense d'une identité collective est un ressort de l'action collective

- Les individus sont engagés dans différents groupes sociaux et dans des pratiques sociales. En participant à des mouvements sociaux, ils affirment leur appartenance à un groupe et montrent qu'ils en partagent l'identité et, par effet de retour, cette identité est renforcée par l'action collective. L'engagement dans l'action collective avec les autres membres du groupe constitue pour chaque individu la preuve qu'il partage bien cette identité collective.
- Selon Axel Honneth, l'action collective s'explique par la « lutte pour la reconnaissance » d'individus qui se sentent victimes de mésestime sociale, de mépris social. Du fait du mépris qu'ils ressentent ils vont s'unir avec d'autres individus, victimes du même mépris, dans une lutte pour la reconnaissance. La contestation sociale va donc avoir pour objet de lutter contre des normes considérées comme injustes qui frappent, en raison de leurs caractères spécifiques, certains individus. La lutte pour la reconnaissance porte sur les normes sociales, mais aussi sur les normes juridiques.
- C'est par cette « lutte pour la reconnaissance » qu'Axel Honneth explique les phénomènes de revendication identitaire qui s'organisent en mouvement contestataire (les noirs américains aux États-Unis, les gays et lesbiennes, les « sans logement », « sans papiers », etc.). Selon Honneth la « lutte sociale » est « *un processus pratique au cours duquel des expériences individuelles de mépris sont interprétées comme des expériences typiques d'un groupe tout entier, de manière à motiver la revendication collective de plus larges relations de reconnaissance.* »

→ Le sentiment d'injustice et la frustration relative sont aussi des ressorts de l'action collective

- Les individus peuvent ressentir une frustration relative quand leurs conditions s'améliorent mais insuffisamment. Ainsi Alexis de Tocqueville avait déjà expliqué que la révolution se produit davantage quand les choses s'améliorent faiblement que quand la situation va de mal en pis. « Le mal qu'on souffrait patiemment comme inévitable devient insupportable dès qu'on conçoit l'idée de s'y soustraire ».
- Selon la théorie de la frustration relative, ce n'est pas la situation objective des individus qui est décisive pour l'action collective, mais leur situation relative quand leurs conditions s'améliorent et en cas de sentiment d'injustice par rapport à la façon dont les autres sont traités.
- Marlène Benquet parle de « mobilisation improbable » en mettant en évidence l'élaboration progressive du constat selon lequel « ce n'est pas juste », pour comprendre comment ce qui était perçu comme supportable finit par ne plus l'être. Alors que les mobilisations portées par des salariés précaires aux ressources limitées sont « improbables », les salariés d'un hypermarché des quartiers nord de Marseille se sont engagés dans l'action collective parce que « avant, c'était mieux » et « ailleurs, ça ne se passe pas comme ça ».

L'action collective est le résultat de choix individuels d'engagement

→ Des individus rationnels ne s'engagent dans l'action collective que si les avantages attendus sont supérieurs aux coûts anticipés

- Comme l'explique A Hirschman, face à un mécontentement l'individu peut choisir entre trois comportements : partir (*exit*), protester (*voice*) ou ne rien faire (*loyalty*).
- Mancur Olson met en évidence le paradoxe (paradoxe de l'action collective) qui énonce que, quand bien même il y aurait des intérêts collectifs à défendre et des avantages à gagner, la mobilisation collective ne va pas pour autant de soi, car l'individu n'a pas forcément intérêt à y participer. En effet, les résultats de l'action collective (augmentations de salaire, amélioration des conditions de travail...) profitent à tous qu'ils aient ou non participé à l'action collective. L'action collective ayant un coût (perte de temps, perte de revenus en cas de grève...), les individus devraient rationnellement (sauf dans les petits groupes de proximité) adopter un comportement de passager clandestin (*free rider*) et ne pas y participer tout en espérant profiter de ses gains éventuels. La tendance à ne rien faire devrait logiquement être la stratégie dominante.
- Les individus ne s'engageront, selon Olson, que s'ils y trouvent un avantage (supérieur au coût) et donc s'il existe des incitations sélectives (« avantages ou sanctions individualisés »). Ainsi, pour inciter les individus à se syndiquer, les organisations syndicales peuvent proposer des avantages comme l'accès à l'assurance-chômage, à des services sociaux, des mutuelles, une assistance judiciaire... Dans les pays où l'appartenance à un syndicat conditionne l'accès à ce type d'avantages (Belgique, Suède, Danemark et Finlande notamment), les taux de syndicalisation sont élevés. L'incitation sélective peut prendre aussi la forme d'une contrainte ; par exemple, il peut être obligatoire de se syndiquer dans le syndicat majoritairement choisi par les salariés.

→ Tous les avantages retirés de l'action collective ne sont pas anticipables

- Les avantages matériels ne sont pas la motivation de nombreux individus s'engageant dans l'action collective. Beaucoup s'engagent pour des valeurs et 44 % des individus disent s'engager pour faire quelque chose de « désintéressé et de gratuit » (IPSOS 2017).
- Les rétributions symboliques de l'action collective sont nombreuses. Selon Daniel Gaxie, les dirigeants vont bénéficier de pouvoir, de prestige et de notoriété ; pour les permanents et autres collaborateurs salariés, ces avantages sont l'estime de soi, le sentiment d'importance, la satisfaction d'agir, le pouvoir sur les choses et sur les personnes, la reconnaissance... et pour les simples militants, le sentiment de ne pas subir et d'agir en faveur d'une juste cause, de transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, la fierté de côtoyer des « grands personnages », l'intégration dans un groupe...
- Les rétributions symboliques ne s'inscrivent pas dans un cadre de rationalité des individus car elles sont rarement connues avant l'engagement : elles se découvrent à l'occasion de la mobilisation et au fur et à mesure de l'engagement, au fur et à mesure de leur trajectoire militante, de ce qu'Olivier Fillieule nomme leur « carrière militante » (en référence à la « carrière déviante » de Becker).

→ Le choix des individus de s'engager ou pas dans l'action collective résulte aussi du contexte politique du moment

- Doug Mc Adam montre que le mouvement des Droits civiques aux États-Unis s'est développé à partir des années 1950 car le contexte est devenu plus favorable à la mobilisation : migration de nombreux Noirs du Sud vers le Nord des États-Unis en raison de la crise de la culture du coton, nouvelle stratégie du parti démocrate et guerre froide qui rend

le pouvoir politique soucieux que les États-Unis n'apparaissent pas aux yeux du monde comme un pays raciste.

- L'engagement dans l'action collective résulte donc aussi de la « structure des opportunités politiques ». C'est l'ensemble des éléments du contexte politique qui sont une source d'incitation ou de désincitation à l'action collective en affectant les attentes de succès ou d'échec des individus.
- L'État joue un rôle important dans l'engagement car il définit les règles de la contestation collective et il a un rôle d'arbitre dans les conflits entre acteurs sociaux ; il peut aussi agir de façon plus ou moins répressive face à l'action collective. D'autres éléments peuvent présenter un rôle important comme la facilité de l'exercice du droit de vote ou le degré de cohésion des élites contribuant à la construction d'alliances ou encore le poids des différentes forces politiques existantes et leurs affinités avec les revendications portées par l'action collective.

Les degrés d'engagement dans l'action collective diffèrent selon les caractéristiques socio-démographiques des individus

→ L'engagement dans l'action collective diffère selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des individus

- L'intérêt pour les questions de société et pour les débats politiques est corrélé avec le capital scolaire.
- Certaines fonctions dans l'action collective demandent des compétences spécifiques – savoir rédiger des pétitions ou des tracts, savoir prendre la parole en public ou dans le cadre de négociations avec les dirigeants d'entreprises et avec les autorités politiques... – qui sont davantage maîtrisées lorsque l'on dispose d'un capital scolaire et culturel important ou que l'on appartient à une catégorie sociale plus élevée. Avec la judiciarisation croissante, ce « capital militant » (selon l'expression de Matonti et Poupeau) est encore plus nécessaire.
- Ainsi, alors que le mouvement ouvrier a longtemps occupé une place centrale dans l'action collective, les classes populaires sont maintenant sous-représentées. Les cadres sont plus souvent engagés que les ouvriers ou les employés, et les plus diplômés que ceux avec pas ou peu de diplômes. Les catégories supérieures et les plus diplômés occupent plus fréquemment des responsabilités au sein des organisations. L'enquête *Conditions de travail de 2019* montre que 11,2 % des cadres et professions intellectuelles supérieures et 11,6 % des professions intermédiaires sont syndiqués, contre 9,7 % des employés et 9 % des ouvriers. Claude Dargent et Henri Rey constatent en 2014 que la moitié des adhérents au parti socialiste ont un diplôme de l'enseignement supérieur (soit à peu près le double de ce que l'on peut observer en population générale). À une époque, les « écoles » du parti communiste français ont pu faire acquérir ce « capital militant » à des personnes ayant un capital culturel initial faible, mais ces formations ont progressivement disparu.

→ L'engagement dans l'action collective diffère selon le sexe

- L'action collective exige une grande disponibilité. Le travail domestique, qui est en grande partie féminin, forme souvent un obstacle important à l'investissement des femmes dans l'action collective (Bargel, Dunezat, 2009). La charge parentale ne diminue pas les chances des hommes d'adhérer à un syndicat (à l'exception des pères en situation de monoparentalité) tandis qu'elle diminue celles des femmes (Lescurieux, 2019).
- On constate une division sexuelle du travail militant : les prises de parole en réunions et la production de textes sont en majorité l'œuvre de militants masculins, et les postes à responsabilités sont majoritairement occupés par des hommes. La séparation des tâches et leur valorisation perpétue une division inégale du travail entre les sexes et cela même dans

les mouvements « progressistes » appliquant la parité aux scrutins de listes internes (Bargel, 2005).

- Si l'action collective s'est progressivement féminisée, les femmes exercent moins de responsabilités, notamment électives et elles adhèrent moins à un syndicat que les hommes (taux d'adhésion de 9,5 % contre 11 % en 2019).

→ L'engagement dans l'action collective diffère selon l'âge et la génération

- L'âge et la génération jouent surtout sur le type d'action collective. Les jeunes adhèrent moins aux syndicats et aux partis politiques que leurs aînés (et ils s'abstiennent davantage aux élections), mais ils sont plus souvent engagés dans de nouvelles formes d'action collective contestataire. Les seniors sont davantage engagés dans des associations, mais ce sont surtout des associations de convivialité qui ne conduisent pas à une action collective ; on trouve au contraire des personnes plus jeunes dans les associations de défense des droits.
- Une insertion durable dans le monde professionnel favorise l'intégration qui elle-même favorise la syndicalisation. Ainsi, les jeunes sont bien moins syndiqués que leurs aînés. En 2019, le taux d'adhésion des moins de trente ans est de 2,7 %, celui des 30 à 39 ans est de 8,1 %, celui des 40 à 49 ans de 12,6 % et celui des 50 ans et plus de 14,7 %. A l'opposé, en 2013, 14 % des 65 ans et plus ont adhéré à au moins une association relevant de la défense de droits et d'intérêts, contre un peu plus de 20 % des 40–64 ans. Même si les données manquent, il semble aussi que les jeunes soient moins nombreux que leurs aînés à adhérer aux partis politiques.
- En revanche, les jeunes participent davantage à des actions collectives protestataires. Alors qu'en 2008, 71 % des Français ont déjà participé à une manifestation ou pourraient le faire, 52 % des personnes nées en 1930 ou avant ne peuvent l'envisager. Cet effet de génération n'est pas réservé à la manifestation. La plupart des modes d'action protestataire recueillent une approbation croissante (pétition, boycott, grève sauvage...) selon Vincent Tiberj. Les jeunes votent moins mais sont davantage engagés dans de nouvelles formes d'action collective. Il s'agit d'un effet de génération, mais aussi un effet d'âge car les jeunes ont moins de contraintes (professionnelles, familiales...) qui pourraient constituer un obstacle à leur engagement.

Le développement du caractère collectif des ressorts de l'action collective (lutte des classes, contestation identitaire...) n'était pas attendu car il ne figure pas directement au programme, mais il a été valorisé.

On pourra se référer à :

- Fiche Éducol « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? ».
- Chapitre « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? », Campus de l'innovation – Collège de France.

Bibliographie (auteurs cités) :

- BARGEL Lucie (2005), « La socialisation politique sexuée. Apprentissage des pratiques politiques et normes de genre chez les jeunes militant·e·s », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 24, n°3.
- BARGEL Lucie, DUNEZAT Xavier (2009), « Genre et militantisme », in. FILLIEULE Olivier & al. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po.
- BENQUET Marlène (2010), « Les raisons de l'action collective : retour sur la mobilisation improbable des salariés d'hypermarchés », *Sociologie du travail*, vol 52, n°3.
- DARGENT Claude, REY Henry (2014), « Sociologie des adhérents socialistes. Rapport d'enquête », *Les cahiers du Cevipof*, n°59.
- FILLIEULE Olivier & al. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po.
- GAXIE Daniel (2017), « Les rétributions du militantisme », *Politika*.
- HIRSCHMAN Alfred (1970), *Exit, Voice and Loyalty*, Harvard University Press.
- HONNETH Axel (2000), *La Lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf.

- LESCURIEUX Maxime (2019), « La représentation syndicale des femmes, de l'adhésion à la prise de responsabilités : une inclusion socialement sélective », La Revue de l'Ires, n°98.
- MATONTI Frédérique, POUPEAU Franck (2004), « Le capital militant. Essai de définition », Actes de la recherche en sciences sociales, vol 5, n°155, Le Seuil.
- MC ADAM Doug (1988), Freedom Summer. The Idealists Revisited.
- OLSON Mancur (1965), Logique de l'action collective.
- TIBERJ Vincent (2017), « Les citoyens qui viennent. Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France ».

Seconde partie (économie) – 8 points :

1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie (4 points) :

Les théories de la valeur dans la pensée économique du XIXe siècle.

→ La théorie de la valeur travail des économistes classiques

Adam Smith considère que, contrairement à ce qu'affirment les mercantilistes, la véritable richesse n'est pas l'or, mais le produit que l'on peut consommer. Grâce au paradoxe de l'eau et du diamant, Smith distingue la valeur d'usage de la valeur d'échange. L'eau a une faible valeur d'échange mais une forte valeur d'usage alors que le diamant a une forte valeur d'échange et une faible valeur d'usage. La valeur d'échange des marchandises résulte de la quantité de travail nécessaire pour les produire. C'est la théorie de la valeur travail.

David Ricardo reprend la théorie de la valeur travail de Smith. Il précise que la valeur d'une marchandise résulte de la quantité de travail qu'elle contient (travail incorporé) et qu'il convient aussi de prendre en considération le travail indirect, c'est-à-dire le travail nécessaire pour produire les différents éléments de capital fixe utilisés pour produire la marchandise en question. Il précise que la valeur d'échange ne résulte jamais de la plus petite quantité de travail nécessaire pour produire la marchandise dans des circonstances favorables, mais de la plus grande quantité de travail utilisée dans les conditions les moins favorables. C'est sur cette hypothèse qu'il fondera sa théorie de la rente.

→ La théorie de la valeur travail chez Karl Marx

Marx reprend la théorie de la valeur travail des classiques. Selon lui, seule la force de travail, que les travailleurs mettent à la disposition des capitalistes, est créatrice de valeur. Le profit obtenu par les capitalistes résulte exclusivement d'une ponction sur la valeur créée par le travail et il provient de l'appropriation de la plus-value, que Marx définit comme la différence entre la valeur créée par la force du travail et la valeur de la force du travail (le salaire). Le capital se compose ainsi de deux parties : le capital constant (machines, matières premières, qui a la propriété de ne pas créer de valeur, d'où l'appellation de capital mort) et le capital variable, la force du travail seule créatrice de valeur.

→ La théorie de la valeur utilité des premiers néoclassiques

L'économiste français Jean-Baptiste Say est un précurseur des néoclassiques ; selon lui, la valeur des marchandises résulte de l'utilité. Il estime que chaque individu compare l'importance du sacrifice nécessaire pour se procurer un bien avec la satisfaction qui en résulte. L'utilité détermine donc la demande des biens et de ce fait leur valeur.

Les trois premiers néoclassiques sont l'anglais Stanley Jevons, le français Léon Walras et l'autrichien Carl Menger.

Stanley Jevons définit l'utilité comme la capacité d'une marchandise à accroître le plaisir ou à réduire le déplaisir. Menger estime que la valeur dépend d'une part de l'intensité du besoin et d'autre part de la disponibilité du bien.

Les néoclassiques constatent que lorsque la quantité consommée d'un bien augmente, chaque unité supplémentaire procure une utilité plus faible. C'est la loi de l'utilité marginale décroissante. La valeur d'échange provient de l'utilité et les individus vont échanger tant que le degré final d'utilité procuré par l'acquisition d'une unité de marchandise compense le degré final d'utilité perdu par la cession d'une unité de l'autre marchandise.

Ils créent ainsi une théorie subjective de la valeur : la valeur d'un bien ne dépend pas des caractéristiques objectives et intrinsèques des biens, mais de l'évaluation subjective des consommateurs. L'utilité va donc évoluer en fonction des besoins et des quantités consommées. Le paradoxe de l'eau et du diamant est levé : l'eau en plein désert aura une grande utilité et donc une très forte valeur (à la fois d'usage et d'échange).

Les premiers néoclassiques raisonnent en termes d'utilité cardinale (utilité que l'on peut mesurer), et non en termes d'utilité ordinale (on peut uniquement classer par ordre d'importance les différentes utilités procurées).

Ces différents développements n'ont pas été tous attendus. Des noms d'auteurs étaient attendus.

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de première) ? (4 points)

« Comprendre, à l'aide de représentations graphiques et/ou d'un exemple chiffré, que l'équilibre du monopole n'est pas efficace. »

Le monopole est seul sur le marché pour répondre à la demande d'un produit. À la différence de l'entreprise en concurrence pure et parfaite, le prix de vente n'est pas une donnée exogène fixée sur le marché car le monopole est « faiseur de prix ». Si, en concurrence pure et parfaite, l'entreprise peut vendre la totalité de sa production au prix du marché, les quantités vendues du monopole dépendent du prix qu'il a fixé. Comme la demande est une fonction décroissante du prix de vente, plus le prix augmente plus la demande et donc la production diminue.

Pour maximiser son profit, le monopole doit, comme l'entreprise concurrentielle, égaliser la recette marginale avec le coût marginal. La recette marginale correspond à l'augmentation de la recette totale due à la dernière unité vendue.

En concurrence pure et parfaite, la recette marginale est le prix de vente car l'entreprise à elle seule n'a aucun impact sur le prix et cela, quelle que soit la quantité qu'elle produit.

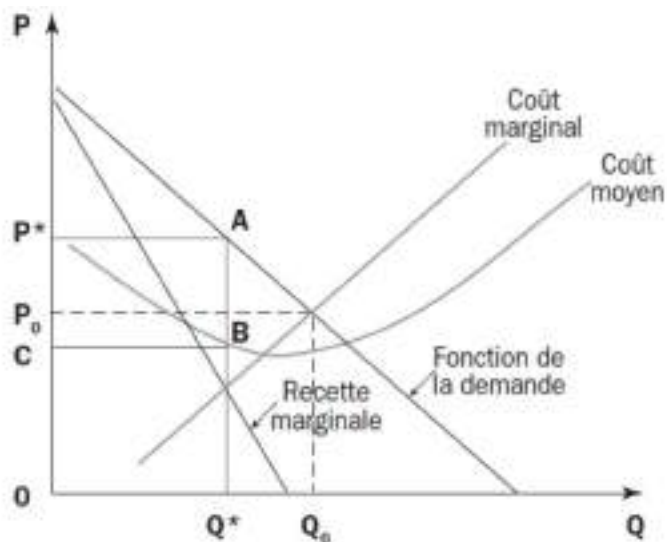
En revanche en situation de monopole, plus la quantité offerte augmente, plus la recette marginale diminue car une augmentation du niveau de la production nécessite obligatoirement une baisse de celui des prix. La recette marginale est égale au prix de vente, P , recette due à la dernière unité vendue, moins la perte de recettes provoquée par la baisse du prix sur toutes les unités vendues précédemment. La baisse du prix se répercute en effet sur toutes les quantités produites. La courbe de recette marginale est donc décroissante.

1^{re} remarque : on attendait que le candidat explique la décroissance de la recette marginale. Il pouvait le faire par une explication littéraire (voir plus haut) ou par un exemple fictif, du type :

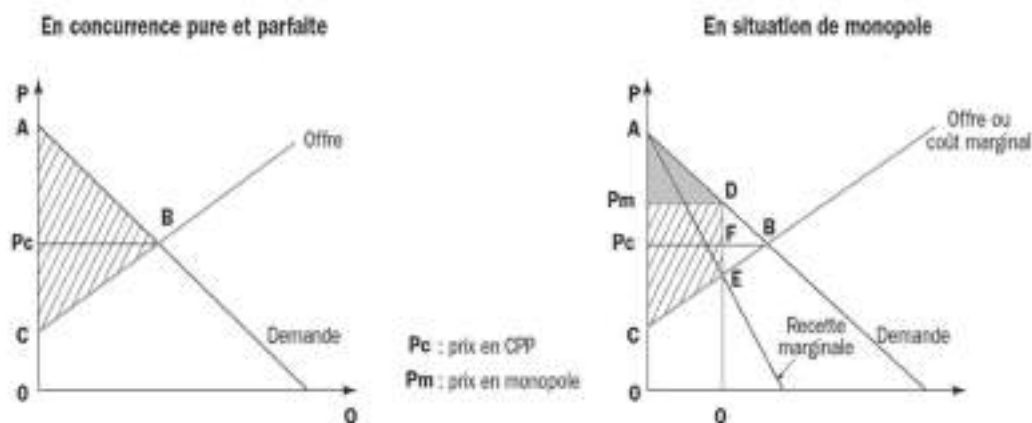
Prix	Quantité (vendue et donc produite)	Recette totale (PxQ)	Recette marginale
10	1	10	10
9	2	18	8
8	3	24	6
7	4	28	4
6	5	30	2
5	6	30	0
4	7	28	-2
3	8	24	-4
2	9	18	-6
1	10	10	-8

Pour maximiser son profit, le monopole produit la quantité qui égalise le coût marginal avec la recette marginale. Il produit donc la quantité Q^* . Pour cette quantité, le prix est P^* .

Le prix de monopole (P^*) est supérieur au prix de concurrence (P_0) et la quantité produite par le monopole (Q^*) est inférieure à celle qui résulterait de la concurrence (Q_0). L'équilibre de monopole n'est donc pas efficace.



2^e remarque : une réponse en termes de surplus n'était pas attendue, mais elle a été valorisée. Par exemple :

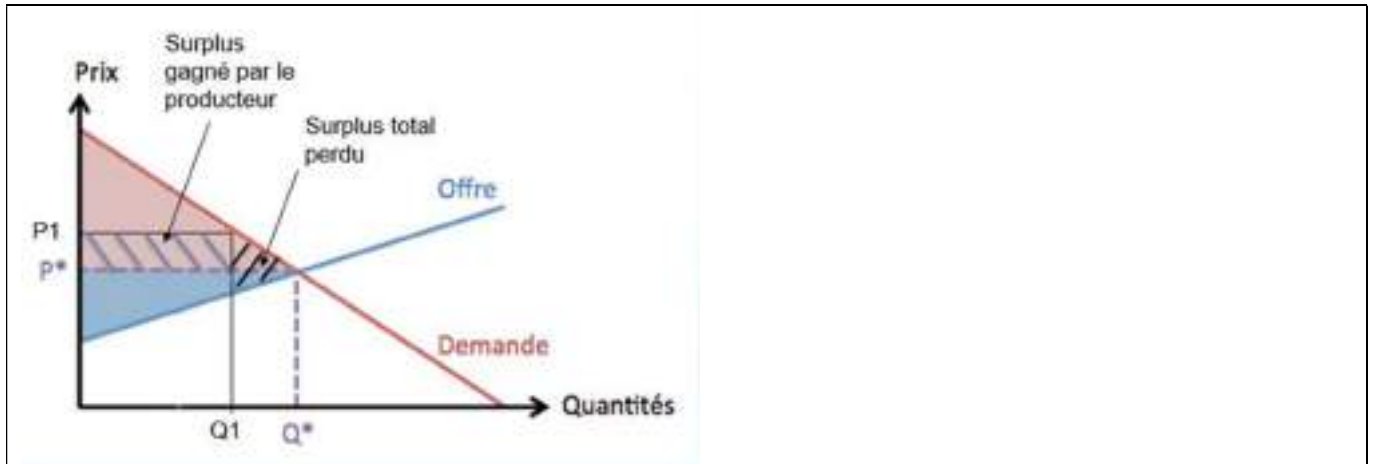


Elle a été d'autant plus valorisée lorsque le candidat, en plus de la comparaison entre le prix et la quantité de monopole avec le prix et la quantité de concurrence, a fait le constat suivant :

En situation de monopole, le surplus du consommateur est plus faible, le surplus de producteur est plus élevé, mais l'augmentation du surplus du producteur ne compense pas la baisse du surplus du consommateur, le surplus total est plus faible. La situation de monopole est donc sous-optimale.

3^e remarque : étant donnée la difficulté de la question, des points ont été attribués aux candidats qui visiblement ne maîtrisaient pas l'équilibre du monopole, mais « s'en sortaient » par le raisonnement suivant :

Le monopole est un faiseur de prix. Le prix décidé par le monopole détermine la quantité qu'il produit. Le monopole opte logiquement pour un prix supérieur au prix de concurrence. Cela induit une quantité produite plus faible que celle qui résulterait de la concurrence. Comme le prix de monopole est plus élevé que celui de la concurrence, les gains à l'échange sont impactés :



Et qui en déduisaient donc qu'en situation de monopole, par rapport à la situation de concurrence, le prix est plus élevé, la quantité échangée plus faible, le surplus du consommateur plus faible, le surplus du producteur plus élevé, mais ne compensant pas le manque à gagner du surplus du consommateur, les gains à l'échange (ou surplus total) plus faibles et donc que l'équilibre du monopole n'est pas efficace.

2.5. Exemples de bonnes copies

Pour la dissertation, copie : N240 NAT 1086202

Pour les questions, copie : N240 NAT 1086026

Epreuve - Matière : 101-9371 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

DISSERTATION Quels sont les ressorts de l'action collective ?

En février 2024, à la suite d'un mouvement de grève des cheminots de la SNCF, limitant l'accès aux voies ferroviaires, une chargée parlementaire indique qu'une "Sanctuarisation des dates de grève" pourrait être mise en place. S'insurgeant face à cette action collective bloquant en partie le pays, elle met en avant la possibilité de modification du droit de grève voté depuis le XIX^e siècle. Alors qu'au début du XXI^e siècle, certains politistes mettent en avant le déclin de l'action collective, symbolisée par l'engagement politique, force est de constater la présence prégnante des mouvements sociaux dans le paysage médiatique, à l'instar des billets jaunes. Une action collective se définit comme la capacité d'un groupe d'individus à se mobiliser dans la lutte d'une cause. Cette cause commune touche généralement le politique avec l'idée de changer le rapport de forces en vigueur. Pour ces individus il s'agit de se mobiliser dans la construction d'un problème public, c'est-à-dire un problème touchant la sphère publique, afin qu'il soit mis à l'agenda politique, donc que le

gouvernement prenne en compte les revendications dans les décisions politiques.

Pour autant, Mancur Olson montre qu'il existe un paradoxe de l'action collective. L'individu rationnel, au vu des coûts de la mobilisation face aux avantages escomptés, aurait plutôt à se comporter en passager clandestin, donc en ne se mobilisant pas. Or si tous les individus suivent cette logique, aucun mouvement n'aboutirait. Cela souligne la présence de ressorts de l'action collective. Ces ressorts, individuels ou collectifs, sont des événements réduisant les coûts et augmentant les bénéfices de l'action collective. Il s'agira de se demander quels sont les ressorts potentiels de l'action collective. Pour cela, la problématique animant ce sujet sera :

Quels sont les déterminants de l'action collective ?
Comment l'action collective évolue, permettant de maintenir l'engagement politique ?

Pour répondre à ces interrogations nous verrons (I) que si l'action collective n'est pas rationnelle, des mécanismes permettent la mise en place d'un engagement. De plus (II), les évolutions des formes, des objets et des répertoires de l'action collective permettent d'actualiser ces ressorts.

(I) Dans un premier temps, si l'action collective n'est pas rationnelle à l'échelle individuelle, des ressorts permettent la persistance de l'engagement collectif dans les sociétés démocratiques.

(A) Tout d'abord, il s'agira de comprendre le paradoxe de l'action collective.

Le paradoxe de l'action collective a été mis en évidence par H. Olson. Le politiste considère l'agent sociologique comme rationnel. A l'instar de l'homme économique, il effectue un calcul d'utilité pour faire un choix. Ce calcul repose sur la différence entre les coûts présents et les bénéfices potentiels futurs. Ces bénéfices n'étant pas certains, il faut pour H. Olson que les coûts soient inférieurs. Ce paradoxe peut être mis en lumière par la participation électorale. A l'échelle individuelle, un citoyen doit prendre du temps, se déplacer aux urnes pour voter. Ce sont ses coûts. Son bénéfice n'est pas probabilisable car il n'est pas sûr que son vote fasse la différence. En effet, il ne connaît pas les intentions de vote des autres. De plus, s'il effectue un vote "outsider" et non "bandwagon", il est moins certain que ce vote puisse être utile. Or, la participation électorale est encore majoritaire dans les sociétés développées, malgré une montée de l'abstentionnisme (de l'ordre de 28% aux élections françaises présidentielles de 2022). Comment expliquer ce taux de 73% de participation électorale ? Les politistes avancent l'idée d'un devoir civique, or le vote n'est pas obligatoire en France, contrairement à la Suisse. De plus, la participation électorale est un rendez-vous politique, rien ne dit qu'à l'échelle de l'action collective, l'enjeu est différent. H. Olson prend l'exemple d'une grève. Pour le salarié, il est coûteux de se mettre en grève : salaire plus faible, risque physique en cas de manifestation... et le bénéfice est incertain : il n'est pas sûr que l'employeur réponde aux revendications d'augmentation de salaire. Par contre, si le salaire augmente, cela sera pour tous les

salariés et pas seulement ceux qui se sont engagés. Le salarié va donc se comporter en free rider, c'est-à-dire qu'il ne va pas se mobiliser mais profiter des bénéfices en cas de réussite de l'action collective. A l'échelle individuelle, il est donc rationnel de ne pas s'engager. Mais à l'échelle collective cela peut mener à l'absence d'action collective puisque personne ne se mobilise désormais. De fait, comment expliquer la récurrence de la révolte des cheminots en France? Quels peuvent être les ressorts de leur action? Nous verrons qu'il en existe majoritairement trois.

(B) d'un des premiers ressort est les incitations sélectives à l'action collective.

C'est H. Olson lui-même qui met en évidence la réalisation de l'action collective grâce à des incitations sélectives qui peuvent être positives ou négatives. Il les définit comme des moyens poussant les individus à s'engager, réduisant les coûts de l'action collective. Par exemple, une incitation sélective peut être la mise à l'écart du groupe. Le lien de participation organique (de lien social, S. Paugam) étant essentiel pour les individus, le passeur clandestin cherchera à garder la reconnaissance de ses collègues. De même, il peut vouloir préserver la protection de ce lien. Par exemple les incitations sélectives positives peuvent être des mécanismes monétaires. C'est le cas dans les pays avec un taux de syndicalisation élevé. En Suède, les salariés qui se sont engagés dans l'action collective peuvent récolter des fonds de la caisse de grève et ils peuvent avoir le contrat d'embauche validé s'ils s'engagent auprès du syndicat.

A l'échelle collective des pays, lors des négociations collectives dans la lutte des limites écologiques, des incitations peuvent être mises en place pour éviter le comportement de passeur clandestin. Lors du protocole de Kyoto, signé en 1997, les pays signataires de l'Annexe I se sont vus contraints par une approche descendante. Des pays comme les Etats-Unis ont préféré ne pas ratifier. Or, l'envasement

Epreuve - Matière : 101-9311 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

considéré comme un bien collectif (non rival et non excluable), a besoin d'une action collective pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Lors de la COP21, les pays ont signé l'Accord de Paris en 2015 grâce à l'incitation sélective positive des Nationaly Determined Contributions (NDC).

Cette approche ascendante, partant des pays, a permis de contourner le piège du free rider.

Or, ces incitations sélectives soulignent la différence entre les coûts et les bénéfices escomptés. Pour certains sociologues, c'est au contraire l'addition qui permet de comprendre l'action collective : c'est ce qui est appelé les rétributions symboliques.

(C) des rétributions symboliques sont un ressort de l'action collective.

Ces rétributions ne portent pas sur des incitations monétaires, mais sur des bénéfices sociaux. Elles peuvent être émotionnelles comme le fait de se sentir utile et valorisé, ou sociables en permettant la rencontre entre individus. C'est ce ressort qui explique le port du gilet jaune comme symbole unificateur voire fédérateur des individus, pour ne reconnaître, inscrivaient les dates et lieux des rendez-

points occupés. De plus, la rétribution symbolique d'appartenir à un groupe, a poussé des centaines de gilets jaunes à fêter sur un rond-point Noël ou Nouvel An. Ces rétributions ont d'autant plus de chance de fonctionner que le groupe est de petite taille. En effet, l'individu se sent davantage utile car son poids dans la mobilisation fait la différence. Pour Olivier Fillicole, c'est la baisse des rétributions symboliques qui explique le départ des mobilisés. Si ceux dotés d'un capital culturel élevé justifient le départ par des désaccords politiques, pour le sociologue c'est plutôt la diminution des avantages immatériels qui pousse au désengagement.

L'action collective s'explique par un recourt symbolique de l'ordre de l'affectif. Mais l'action collective peut être envisagée de manière plus macrosociale, c'est-à-dire à l'échelle du pays, à travers la structure des opportunités politiques.

(D) La structure des opportunités est un élément explicatif de l'action collective, étant le comportement du paysager clandestin.

La structure des opportunités politique (SOP) a été mise en évidence par Alain Touraine. Elle s'explique comme l'agencement du gouvernement permettant une ouverture c'est-à-dire une réouverture potentielle de l'action collective, ou une fermeture, permettant moins de faire entendre le lutte auprès des pouvoirs publics. La SOP peut être permise par quatre moyens. Le premier est la présence d'alliés (opportunités politiques) ou au contraire leur absence. En guise d'illustration, la loi immigration votée en 2024, portée par des militants considérés comme conservateurs, a

pu abonder car des alliés appartenant au Rassemblement National, sont présents dans les instances législatives (Assemblée Nationale et Sénat). Le deuxième indicateur est le degré de centralisation d'un pays. Si les régions métropoles peuvent se faire entendre auprès du gouvernement situé à la capitale parisienne, c'est moins le cas pour les actions collectives

d'entre-mer. En effet, leur action défensive (manifestation) ou offensive (sit-in) auront moins d'impact sur l'activité économique selon les politiciens. Un troisième moyen pour avoir une structure des opportunités politiques ouverte sont les désaccords au sein du gouvernement. Par exemple en présence de cohabitation comme avec Chirac et Mitterand, les mouvements sociaux trouvaient un écho au sein d'un pouvoir exécutif et d'un pouvoir législatif différent. Enfin, une action collective a plus ou moins de chance de fonctionner en fonction de la répressivité d'un État. Ainsi, si le gouvernement mobilise massivement les forces de l'ordre, les manifestants auront plus de craintes à se mobiliser.

C'est donc l'étude de la SOP qui peut expliquer le succès d'un mouvement d'une époque à l'autre. Le mouvement des suffragettes a trouvé un écho après la Seconde Guerre Mondiale car la répression était plus faible et avaient des alliés au pouvoir. Ainsi, le droit de vote des femmes a été voté en 1944 en France.

Pour autant, il faut se prémunir d'une vision statique de la SOP. Selon O. Fillicule, la structure des opportunités politiques a un fondement endogène et dynamique. C'est au travers de l'action collective qu'une fenêtre d'opportunité peut voir le jour, par exemple avec une augmentation des alliés médiatiques et institutionnelles au cours du mouvement. Au départ, non soutenu, le mouvement des gilets jaunes a gagné en visibilité et l'opinion publique s'est ensuite massivement solidifiée autour de cette action collective.

Si l'action collective soulève un paradoxe, n'étant pas rationnel à l'échelle individuelle force est de constater que des recours permettent sa réalisation. Ainsi,

grâce à des incitations sélectives, des rétributions symboliques et une structure des opportunités politiques, les individus s'engagent collectivement. Pour autant, cette action collective a évolué, menant les politistes à s'inquiéter face à la disparition de l'engagement politique. Or, c'est à travers l'étude de l'évolution de l'action collective qu'il faut trouver la réactivation des recourts individuels et collectifs.

(II) d'action collective a évolué permettant aux individus de s'engager différemment. Ces derniers actionnent les recourts de l'action collective au travers des mutations des formes, des objets et des répertoires d'action collective.

(A) d'action collective ne mobilise pas les mêmes individus en fonction de la forme prise. d'action collective, par l'engagement politique, peut relever de la participation conventionnelle, c'est-à-dire codifiée par des institutions comme le vote, ou relever de la participation non conventionnelle. Dès lors des formes comme l'engagement associatif, la manifestation ou la consommation engagée émergent. Selon un sondage de l'IPSOS en 2018, 55% des Français pensent que c'est le vote qui est le mode d'action efficace pour influencer les décisions politiques ; vient ensuite la manifestation et le grève. Le vote, comme participation électorale relève de recourts individuels et collectifs. Le modèle de Columbia avec P. Dazarsfeld, The American Voter, semble un indice de prédisposition politique. Suivant la classe, la religion et le lieu géographique, les américains vont révéler des préférences à gauche ou à droite de l'échiquier politique. Dans les sociétés contemporaines, et plus particulièrement au travers de l'action collective c'est l'abstention qui inquiète. Elle est de 28% aux dernières élections présidentielles, dont 12% relèvent de l'abstentionnisme

Epreuve - Matière : 101 - 9311

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

systemique, c'est-à-dire que les électeurs en âge de voter ne se déplacent pas aux urnes^{peu importe l'élection}. Selon Annick Percheron, l'abstention est surtout marquée chez les jeunes (18-24 ans), les ouvriers et les non-diplômés. En marge de la société leur lien de citoyenneté semble affaibli auprès d'instances politiques auxquelles ils ne croient plus. Plus qu'"un moratoire électoral" (marqué par le jeunec, pour Anne Muxel) c'est la crise de légitimité des institutions qui explique le ressort de l'action collective caractérisée par le vote.

Mais l'action collective peut également venir des manifestations qui est un moyen traditionnel utilisé par les classes moyennes et populaires pour se faire entendre.

Cette forme d'action peut être complétée par l'engagement associatif. Avec 40 000 associations dans le monde, les adhérents concernent surtout le milieu sportif, puis humanitaire et enfin politique avec l'engagement dans des partis politiques et syndicats. De manière générale, ce sont les hommes (55%), de catégorie socio-professionnelle "Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures", au diplôme élevé (Bac+5), âgés de plus de 45 ans qui s'engagent. Leur action collective est permise par le recourt compétence politique. Celle-ci se définit comme les outils de compréhension du monde politique, développé au sein

d'instance scolaire ou familiale. Mais c'est d'autant plus le sentiment de compétence politique qui joue dans l'engagement. Daniel Gaxie parle de ce fait de Cens caché. de cens, impôt réservé aux élites au XIX^e siècle, se comprend ici comme le sentiment à se sentir légitime à s'engager. Or, ce sont les milieux les plus dotés en capitaux (économique, culturel et social) qui se sentent s'engager. Autrefois, le Parti Communiste Français compensait ce cens par un capital associatif (développement de la capacité à parler devant un public). Or, depuis sa perte de centralité, les milieux populaires ont davantage de difficulté à mobiliser leur compétence politique.

Enfin, la consommation engagée, comme acte citoyen à revendiquer ses idées par la consommation (S. Duchesnes); est un recourt à la fois individuel et collectif. Individuel car l'individu le fait à son échelle, et collectif car des décisions de boycott (arrêter de consommer des produits de Mananta) ou de boycott (promouvoir l'agriculture biologique) peuvent être mises en place.

d'action collective, par des formes diverses, permet à chacun de pouvoir s'engager à son échelle. C'est un recourt central car les facteurs de hiérarchisation (CSP, diplôme, portion cycle de vie, genre) déterminent la capacité à se mobiliser en action collective. Ainsi, des groupes minoritaires peuvent s'engager politiquement lors d'action collective malgré leur faible engagement initial par exemple. Ce fut le cas lors de l'action collective des femmes agents d'entretien d'hôtels ^{qui} se sont mobilisées pour faire entendre leurs revendications matérielles au travers de grèves (engagement syndical).

De même que les différentes formes permettent d'expliquer l'action collective, les objets ne différenciant sont également

un support explicatif de l'action collective.

(B) d'évolution des objets de l'action collective, permet aux différents individus de s'engager.

Au travers de l'action collective des femmes de chambre à Paris, on voit les groupes minoritaires s'engager dans des revendications matérielles. Cette conflictualité est centrale pour comprendre les raisons de l'action collective de certains groupes.

Traditionnellement, les objets portent sur les conflits du travail. Ces actions collectives sont majoritairement portées par des acteurs comme les syndicats ou les partis politiques. Des salariés, au travers de syndicats, regroupement de salariés représentant auprès de l'employeur, s'engageaient afin de faire entendre leurs revendications matérielles (salaire, conditions de travail).

Olivier Schwartz montre que durant les années 70, le figure de l'ouvrier étant valorisé par des modèles comme celui du "métallo", les salariés des grandes entreprises s'engageaient fortement auprès des syndicats. On dénombre 4 millions de journées individuelles non travaillées en 1977 (JINT). Or, les grèves diminuent, sous le poids de l'individualisation, au point qu'il n'y a eu pas moins de 200 000 JINT en 2015.

Le syndicalisme est alors en crise. Tout comme les partis politiques qui ne remplissent plus leur rôle de catalyseur des conflits sociaux, autrement appelé fonction tribucienne. Les partis politiques, par leur fonction de relève politique (Maurice Duverger) permettait aux citoyens d'avoir une voix face à leurs revendications. Or les partis politiques ne sont plus considérés majoritairement comme légitimes et efficaces. Aujourd'hui, avec un taux de syndicalisation de 25%, ce sont surtout les hommes de plus de 45 ans qui s'engagent. Mais alors comment expliquer l'action collective des plus jeunes ou des femmes ?

Pour Ronald Inglehart, nous serions passés à une société dotée de valeurs post-matérialistes. Des individus s'engagent dès lors que leur identité sociale est touchée. Ce sont des revendications portées par les luttes

minoritaires et les nouveaux mouvements sociaux (NMS). Ce récit post-matérialiste permet aux luttes minoritaires de surgir. Ce sont des luttes portées par des groupes minoritaires, en terme de représentation politique-médiatique. Le mouvement Black Lives Matter aux États-Unis en rend compte. Des populations racisées souffrent d'un manque de reconnaissance étatique et portent des revendications sur l'égalité des droits et des chances. De même, les NMS, théorisés par Alain Touraine, symbolisent des revendications écologiques ou féministes à titre d'exemple. Extinction Rebellion, par une participation contestataire, alerte sur les enjeux climatiques de la non-action gouvernementale. Ces mouvements sont portés par une jeunesse. Pour Jacques Ion, leur engagement est "post-it". Les luttes minoritaires et NMS se constituent par groupements le temps d'une action qui n'a pas de leader défini. Le groupe cherche à créer plus d'horizontalité dans la prise de décision grâce à des assemblées générales comme à Nuit Debout.

Ainsi, on voit que l'action collective en fonction de la position dans le cycle de vie diffère. Le récit de l'objet permet de maintenir l'engagement, notamment des plus jeunes qui ont un rapport à l'action collective de celle d'une consommation de masse. Les 18-24 s'engagent intensément mais partiellement en fonction des enjeux identitaires qui les hébètent. Du fait de leur insertion professionnelle précaire (formes particulières d'emploi : intérim, COD, voir auto-entrepreneuriat) ils sont moins marqués par des acteurs mobilisateurs comme les syndicats.

Il importe de se prémunir face à la "nouveau" des NMS car selon les politistes la conflictualité a toujours eu des tenants matériels et immatériels. À l'instar du mouvement des Gilets Jaunes pour qui les revendications matérielles (taxe carbone touchant injustement les milieux sociaux) s'accompagnent de revendications immatérielles (droit à la propriété et à l'usage de la voiture pour les habitants des milieux ruraux éloignés des grandes villes). L'action collective est différemment portée selon le récit de l'objet, et peut également être expliquée

Epreuve - Matière : 101 - 9311

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

au travers d'un répertoire d'action collective diversifié.

(C) d'action collective et du recourt du répertoire collective détenue par les individus.

Le répertoire d'action collective se définit par Charles Tilly, comme l'ensemble des instruments à disposition des individus ou groupe d'individus pour faire entendre leur mobilisation collective. On compte quatre temps historiques durant lequel l'action collective prend majoritairement des actions diverses. Pour A. Tauraine, l'action collective est poussée par les individus cherchant à contrôler l'historicité, c'est-à-dire le rapport de force en jeu dans la société. Par exemple, les partis politiques écologiques cherchent à placer l'environnement comme principal problème public. Pour se faire, les groupes durant l'action collective vont utiliser le répertoire d'action collective adéquat.

Durant le 18^e siècle, l'action collective était marquée par une violence accrue et une atteinte aux biens et aux personnes. C'est au travers du processus de civilisation des moeurs, théorisé par Norbert Elias, que les conflits sociaux se pacifient.

Ainsi, au 19^e siècle se développe une institutionnali-

tion des conflits sociaux. d'action collective n'est plus spontanée mais organisée autour de syndicats. En effet, depuis le loi Waldeck-Rousseau de 1894, le droit de grève et le droit de manifestation sont adoptés. C'est à cette époque que l'on retrouve les conflits du travail, permis par les institutions.

À la fin du 20^e siècle, le répertoire d'action collective s'élargit. Par variation concomitante, les luttes minoritaires cherchent à Faire l'opinion selon Patrick Chempagne en visibilisant l'enjeu de l'action collective. Pour se faire, des associations comme Sidaction vont effectuer des opérations spectaculaires comme le revêtement d'un bâtiment public parisien d'un préservatif rose. Le but est d'attirer l'attention des médias, à la recherche d'événement, pour sensibiliser l'opinion publique sur un sujet. Plus récemment, les nouveaux mouvements sociaux comme les écologistes effectuent des actions "coup de poing". des militants se revêtent de faux sang dans la rue pour alerter sur le drame animalier. Cette action collective croise le consommateur engagé et le militantisme.

De manière contemporaine, au 21^e siècle, se développe de nouveaux outils : l'utilisation des médias, de l'espace public et le recours aux lobbys. Face au sentiment de non-représentativité des médias traditionnels, les luttes minoritaires effectuent des vidéos afin de sensibiliser au problème public. des émeutes de 2023, à la suite de la mort de Nahel, ont alerté sur le comportement des forces de l'ordre grâce à des images sur les réseaux sociaux. C'est d'ailleurs au travers du numérique que les groupements se sont organisés durant les émeutes. De même, par le numérique on peut souligner le soutien de personnalités. 11/24

publiques permettant de faire vivre l'action collective. C'est l'outil utilisé par Kim Kardashian, et de l'association des inculpés à mort aux États-Unis, qui ils ont sensibilisé à l'incarcération, considérée comme injuste d'un prisonnier à la peine de mort. Le recours peut également venir des experts de mouvement écologique considérée majoritairement ce moyen. Par exemple, durant le marche climat des scientifiques du GIEC (Groupe Intergouvernemental) a rejoint en 2023 Greta Thunberg, cherchant à légitimer l'action collective. Enfin, le répertoire d'action collective s'est élargi par l'appropriation des espaces publics. Se multiplie des zones à défendre, comme en témoignent celle de Notre-Dame-des-Landes. Un groupement alter-mondialiste s'est installé sur le projet d'aéroport au sud-ouest en mettant en place un mode de vie communautaire alternatif marqué par une production auto-suffisante et des assemblées générales.

Cette diversification et élargissement du répertoire collective permet à chaque individu et groupe d'individus de s'engager collectivement en adéquation avec les formes et les objets de la lutte. L'action collective ne peut s'entendre de manière uniforme. Il est donc nécessaire de prendre en compte ces évolutions afin de ne pas adopter une approche normative en considérant que c'est le fin des conflits sociaux.

*

*

*

Pour conclure, l'action collective (I) malgré le paradoxe de l'engagement collectif avec le comportement (A) de pacifier clandestin, a des recourts expliquant les constitution d'action collective. Elle a comme déterminant (B) les incitations sélectives, (C) les rétributions symboliques et la (D) structure des opportunités politiques. Or, il n'est pas possible de considérer l'action collective comme uniforme. Elle mobilise différemment les individus suivant leurs facteurs socio-économiques. Ainsi, l'évolution des (A) formes, (B) des objets et (C) du répertoire de l'action collective, permet de comprendre comment les recourts de l'action collective mobilise différemment les groupes d'individus. des recourts, multiples, permettent de comprendre une action collective, multiforme. Face à la pièce accrue du numérique dans l'exercice des répertoires d'action collective, on pourra se poser la question de la "civic tech" et du contrôle des gouvernants (nos députés. fr) comme forme d'action collective face aux démocraties représentatives.

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

I° des théories de la valeur dans la pensée économique du XIX^e siècle.

La pensée économique s'est attachée à comprendre l'activité économique, notamment à travers le mode de coordination du marché. Celui-ci s'entend comme le lieu de rencontre entre l'offre et la demande permettant l'échange d'une quantité d'équilibre contre un prix d'équilibre. La théorie de la valeur permet notamment de comprendre la fixation de ce prix au XIX^e siècle. Nous verrons que (I) la pensée classique s'attache à une valeur tournée vers l'offre alors que la pensée (II) néoclassique considère davantage la valeur au niveau de la demande.

(I) C'est l'école classique qui théoriserait la valeur dans un premier temps.

Dans la Richesse des Nations (1776), Adam Smith parle de la valeur travail. Selon lui, c'est l'intensité du facteur travail qui permet d'expliquer le prix sur un marché des entreprises, en cherchant à recouvrir leurs coûts de production vont fixer le prix en fonction de l'intensité du travail.

Cette explication sera complétée par David Ricardo dans Economie politique (1817). Selon lui, la valeur d'un bien dépend du facteur travail mais également de sa productivité. Le tenant du libre-échange, montre que les individus cherchent à se procurer un bien car ils ne sont pas capables de le produire eux-mêmes. Ils rémunèrent donc l'activité productive à travers le prix.

C'est Karl Marx qui nommera les thèses de Smith et Ricardo comme de la pensée classique. Pour cet économiste, également considéré comme sociologue, il faut ajouter les mathématiques pour représenter la valeur travail. Dans ses ouvrages, comme la lutte des classes en France, il distinguera la polarisation de la société en deux classes distinctes : le prolétariat et la bourgeoisie. Le premier groupe n'a que sa force de travail (w) à vendre sur le marché. Tandis que les bourgeois, considérés comme les capitalistes, n'ont que le capital, c'est-à-dire le capital fixe (c) (machines, locaux) à échanger sur le marché. Les capitalistes et le prolétariat vont donc échanger la force de travail contre un salaire. Or, pour Marx, plus que recouvrir les coûts de production, les capitalistes cherchent à dégager du surplus (pl). Marx réalisera une équation ($w + c / pl$) pour montrer que le prix se distingue par le surplus que cherche à maximiser le capitaliste. Or, le surplus décroît avec le temps. La théorie de la valeur est également une théorie de la valeur travail chez Marx mais elle mène ici à la crise du capitalisme où les capitalistes ne pourront plus dégager suffisamment de profit pour survivre.

Si la première théorie de la valeur porte sur la valeur travail, la révolution marginaliste opère un changement en considérant l'utilité comme au fondement de la théorie

de la valeur.

(II) La théorie néoclassique du XIX^e débute avec la pensée marginaliste. Plusieurs économistes qui n'ont jamais communiqué entre eux vont théoriser le "raisonnement à la marge": Stanley Jevons, Karl Menger et Léon Walras. Léon Walras publiera trois ouvrages intitulés: Traité d'Economie Pure, Traité d'Economie Appliquée et Traité d'Economie Politique. Si le premier met en avant des raisonnements mathématiques, le deuxième tente d'établir des principes de justice sociale quand le dernier évoquera le rôle de l'Etat. Pour L. Walras, il faut regarder non pas du côté du producteur pour expliquer la théorie de la valeur, mais du côté de la demande. Il montre en effet que toute offre ne trouve pas forcément demande. En effet, un bien n'est pas demandé parce qu'il est produit mais parce qu'il répond à un souci d'utilité. L'utilité au sens économique correspond à ce qui représente un besoin. De plus ces besoins varient en fonction de la rareté du bien. La théorie de la valeur portée sur l'utilité répond à l'exigence de besoin et de rareté. Cette dernière se définit comme une ressource limitée dans l'économie. Le prix va donc dépendre de l'utilité ressentie par le consommateur. L. Walras distingue deux types d'utilité: l'utilité ordinaire, c'est-à-dire qui découle d'un seul bien, et l'utilité cardinale qui représente l'utilité par rapport à un panier de biens substituables.

Cette théorie de la valeur utilité va être à l'origine du questionnement d'Edmond Malinvaud: qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares?

A travers ces deux théories, il est possible de comprendre le comportement du consommateur et du producteur dans une situation de marché où les agents économiques ne suivent pas la même théorie de la valeur.

Pour conclure, les théories de la valeur dans la pensée économique du XIX^e siècle sont partagées par le courant classique et la valeur travail, et par le courant

néoclassique avec la théorie de la valeur utilité. Deux pensées sont cependant complémentaires car elles vont permettre à des économistes de représenter des courbes d'offre et de demande sur un marché concurrentiel comme F.Y. Edgeworth avec les courbes d'indifférence.

Epreuve - Matière : 101 - 9311 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

II° " Comprendre à l'aide de représentations graphiques et / ou d'un exemple chiffré, que l'équilibre du monopole n'est pas efficace "

des élèves de première dans le questionnement " Comment les marchés imparfaits fonctionnent-ils ? " auront appris qu'un marché imparfait se définit lorsqu'une des cinq conditions de la concurrence pure et parfaite (mises en évidence par F. Knight puis Arrow et Debreu) n'est pas respectée. En reprenant le tableau de Stackelberg, lorsque la condition* n'est pas respectée c'est-à-dire lorsqu'il n'existe pas une infinité d'offres on peut distinguer les situations d'oligopole (quelques offres) et de monopole (un seul). Le monopole, résultant de barrières à l'entrée peut être public, d'innovation ou naturel. Cette situation amène à un pouvoir de marché c'est-à-dire la capacité à influencer le prix. On dit que l'entreprise en monopole est price maker et non plus comme price taker où le prix d'équilibre s'impose à elle.

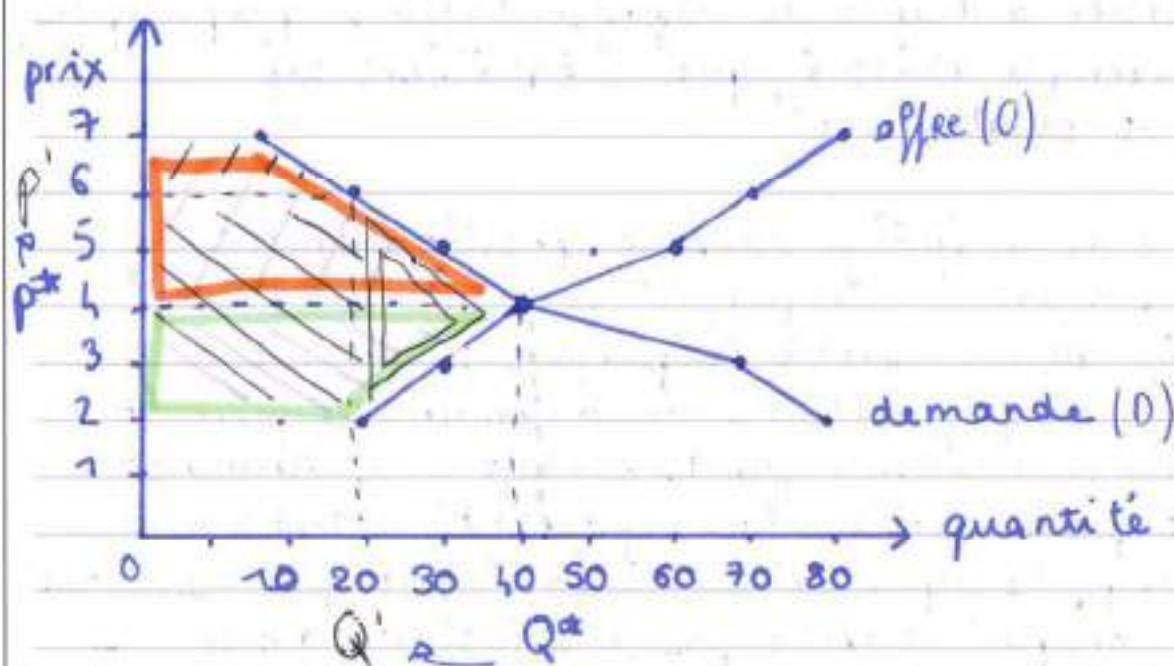
* condition d'atomicité

A l'aide d'un exemple chiffré :

Prix	2	3	4	5	6	7
Quantité demandée	80	70	60	50	40	30
Quantité offerte	20	30	40	50	60	70

En situation de CPP

En situation de monopole



■ Surplus du consommateur : étaient prêts à payer plus cher

■ Surplus du producteur : étaient prêts à vendre moins cher.

leur surplus permet le surplus total amenant à une situation optimale puisque la modification du prix ou de la quantité d'équilibre entraînerait une perte en bien-être pour l'un des agents économiques.

En CPP le prix est de 4 et la quantité d'équilibre de 40. Or, l'entreprise en monopole cherche à faire du profit et augmente le prix à 6 (p'). En regardant le déplacement sur la courbe de demande, la quantité deviendra 20 (q'). Donc le prix augmente pour une quantité qui baisse.

▷ perte-sèche

☒ surplus du consommateur qui diminue

☒ surplus du producteur qui augmente.

Si le producteur augmente son surplus au détriment du consommateur, le surplus total est réduit induisant une perte sèche d'utilité. A.S. Pigou parlera de perte sèche en bien-être car la situation est sous-optimale. des gains à l'échange étant réduits. On parle d'inefficacité du monopole au sens économique (diminution bien-être consommateur par rapport concurrence) et non au sens de justice sociale.

On the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April

the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April
the first of the month of April

Epreuve - Matière : 101.9311 Session : 2026

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

PREMIÈRE PARTIEDissertation

QUELS SONT LES RESSORTS DE L'ACTION COLLECTIVE ?

0

En 1968, Olson met en évidence un paradoxe relatif à l'action collective. Les individus, pris séparément, n'ont pas intérêt à se mobiliser, pourtant, ils le font. En effet, la mobilisation constitue une action coûteuse pour les individus, sous bien en termes de temps que de moyens financiers, d'énergie, de capacités cognitives. Alors qu'ils pourraient bénéficier de résultats de cette action collective, par exemple l'inscription de la liberté à l'avortement dans la Constitution française, sans en supporter les coûts. Les individus auraient donc rationnellement intérêt à adopter un comportement de passager clandestin. Or dans les faits, un tel comportement n'est pas vérifié. Pourquoi ?

Les termes de mobilisation et d'action collective désignent le même phénomène d'organisation des individus autour de valeurs communes, en groupe, et dans un objectif de changement social selon Alain Touraine. Concrètement, cela correspond par exemple au passage de pratiques zero-déchet, de substitution de la voiture au profit des transports en commun ou de vélo, de consommation engagée (comme le boycott ou le boycotté, tels que définis par

A. I. H.

Yophie Dubrion-Gueller dans son ouvrage de 2020, « Consommation engagée », à des mobilisations comme les marches pour le climat, à l'engagement au sein d'associations, comme Alternatiba ou Extinction Rebellion. Le groupe porteur de mobilisation est alors caractérisé par les valeurs communes qu'il défend, soit par une unicité surplombant les spécificités des individus qui le constituent. L'action collective se définit aussi alors par son opposition à d'autres groupes sociaux. Elle correspond donc à une forme sociale binaire comme définie par Georg Simmel et qui permet l'existence même de la société (1908, « Le conflit »).

Il s'agit alors de s'interroger sur le passage du niveau individuel à celui collectif. Venait-il d'abord d'une montée de l'insatisfaction générale comme le soupçonne Davis dans sa courbe en J ? Il faut alors l'hypothèse que de nombreux individus dépassent leur seuil d'insatisfaction à un même moment, enclenchant une mobilisation. Michel Dobry répond à cette hypothèse qu'elle génère une confusion entre les causes de l'action collective et ses conséquences (1986, « Sociologie des crises politiques »). Il s'agit aussi de s'interroger sur la subsistance des groupes mobilisés, comment peuvent-ils perdurer ? et comment s'organise l'action collective pour rencontrer un succès, i.e. fédérer de manière durable, croissante voire parvenir à l'aboutissement des mobilisations ?

Ainsi, il s'agit ici de s'interroger sur les ressorts de l'action collective. Autrement dit, comment l'action collective peut-elle exister ?

Le passage d'une mobilisation individuelle à une mobilisation collective repose sur la capacité des individus à se mobiliser en premier lieu (I). Mais cette seule capacité à se mobiliser est insuffisante pour expliquer l'existence et la persistance de l'action collective. En effet, celle-ci repose aussi sur la capacité des groupes à s'organiser (II).

L'action collective repose sur la capacité des individus à se mobiliser. Cette capacité individuelle dépend de différents

facteurs. Tout d'abord, la volonté d'individu de défendre des intérêts spécifiques est ~~la~~ condition initiale à l'action collective (A)

Mais la transformation de cette volonté de défendre des intérêts est aussi fonction d'une certaine socialisation des individus (B), et de profits qu'ils peuvent tirer de cette mobilisation (C).

L'action collective peut exister car les individus souhaitent défendre des intérêts. Les intérêts peuvent être de différentes natures: matériels, comme les conditions de subsistance, ou culturels, comme l'avancé de certains droits. Les individus peuvent avoir intérêt à porter publiquement et à s'engager pour vivre dans une société correspondant à leurs valeurs.

Historiquement, l'inscription de l'égalité des droits dans la constitution a généré un goût pour l'égalité, comme le dit Alexis de Tocqueville dans son analyse de l'état social qu'est la démocratie (De la démocratie en Amérique, 1835). Les individus vont donc se mobiliser, notamment par le vote ou encore l'engagement militant pour inciter l'État à poursuivre le processus d'égalisation des conditions de vie.

Inglehart observe ici dans les années 90 une modification dans la nature des valeurs portées par les individus. Les sociétés occidentales seraient passées de l'engagement autour de valeurs matérialistes à celui relatif à des valeurs post-matérialistes.

Pelon cet auteur, une fois la sécurité physique, alimentaire ou encore financière des individus obtenue, ces derniers se mobiliseraient pour améliorer la qualité de leurs conditions de vie, par un meilleur environnement par exemple.

Expliquer l'existence de l'action collective suppose donc d'abord de s'intéresser aux valeurs que les individus veulent défendre, et qui peuvent émerger lors de scandales ou de manquement des pouvoirs publics par exemple.

Mais cette volonté de s'engager et de se mobiliser pour défendre des intérêts est aussi fonction de certains éléments de socialisation. Les individus prêts à se mobiliser collectivement possèdent en effet des dispositions qui les rendent enclins à une telle action.

Au delà de la socialisation primaire (de la famille et des pairs), la socialisation secondaire peut aussi permettre à une socialisation politique qui mène à la participation à l'a-

tion collective, pour reprendre la typologie de Berger et Luckman (1966, La construction sociale de la réalité). La notion de disposition renvoie aux capacités des individus à percevoir, sentir, faire et penser les choses. Elles sont définies de manière directe ou implicite, à travers les routines par exemple, et construites surtout lors de la socialisation primaire, et particulièrement par la famille. En effet, la famille définit les champs des possibles des individus, donc ses capitaux, ses ressources qu'ils peuvent utiliser pour se mobiliser, mais aussi leurs capacités à les mobiliser au sein de l'action collective. En effet, la famille transmet un habitus socialement situé aux individus, comme l'explique Bourdieu (1980, Le sens pratique), soit un "système de dispositions durable et transférable, de structures structurées prédisposées à fonctionner en structures structurantes, i.e. un ensemble de principes générateurs et organisateurs de pratiques, et de représentations".

* Sylvie Allibert met par exemple en évidence ^{l'importance de} la socialisation catholique primaire dans l'engagement écologique militant (2008, Militier pour l'écologie). Franckon plus récemment étudie le profil des "déserteurs" d'école d'agronomie, qui refusent leur diplôme comme action collective étudiante, et met en évidence la socialisation politique primaire prononcée. Cette socialisation peut aussi intervenir plus tard et permettre aux individus de participer à l'action collective. Anne Muxel met ici en évidence l'existence d'un moratoire chez les jeunes, par la construction et l'accumulation d'expériences politiques lors de la jeunesse. L'idée d'une possible socialisation de transformation lors de cette période, incarnée dans l'incitation des individus à se mobiliser, est reprise par la notion de "disposition biographique" dans Freedom Summer. Ainsi, les individus doivent disposer d'une capacité à se mobiliser.

L'engagement des individus dans une action collective dépend aussi des profits qu'ils peuvent en tirer. La première piste d'explication d'Olson du paradoxe de l'action collective est de mettre en évidence l'existence d'incitations sélectives: l'action collective peut

* L'habitus des individus rend possible ou complique leur implication dans une action collective

** Activé 20 ans en politique, 2010.

... / 16.

Epreuve - Matière : 1019311 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

exister si les bénéfices ne sont récoltés que par les individus mobilisés. C'est le cas des "closed shop" au Royaume-Uni, qui privilégient les dockers syndiqués pour obtenir un emploi, au 19^{ème}. C'est le cas plus généralement du fait de bénéficier d'une augmentation que si l'on a participé à la mobilisation. La notion d'incitation sélective suppose que les individus connaissent les bénéfices de l'action collective, ce qui n'est pas toujours le cas, comme l'explique Daniel Gaxie (1977, "Économie des partis et rétributions symboliques"). Les rétributions de l'action collective peuvent en effet être symboliques et non anticipables. Par exemple, la mobilisation au sein d'un parti ou d'une association permet d'étendre son réseau de sociabilité, d'exploiter des capacités spécifiques (comme le fait de comprendre le droit au sein d'un syndicat), de se sentir utile. Ces rétributions viennent s'ajouter à la possibilité d'accès à des postes rémunérés, au sein de partis politiques ou d'associations, par exemple, et sont donc complémentaires des incitations sélectives. Par exemple, lors du mouvement des chômeurs de l'hiver 1997, ces derniers ont pu avoir accès à de l'aide pour compléter leurs documents administratifs ou chercher un emploi, mais ont aussi pu nouer de nouveaux liens sociaux et sortir du phénomène de disqualification (Robert Castel).

Ainsi, l'existence de l'action collective présuppose l'existence de capacité des individus à se mobiliser. C'est une condition nécessaire, mais non suffisante. L'action collective suppose une certaine personnalité des groupes collectifs. Les ressorts de l'action collective ont donc aussi traités à l'organisation des groupes qui la porte.

L'action collective repose aussi sur la capacité des groupes à s'organiser. Il existe en effet différents éléments qui permettent l'existence, voire le succès d'une action collective. Tout d'abord, elle dépend de la capacité d'un groupe à fédérer, à créer une identité (A). Celle-ci se retrouve dans les modes d'action qui concourent l'action collective (B). Enfin, l'action collective repose sur la capacité des individus à trouver des alliés en dehors de son groupe (C).

L'action collective dépend de la capacité des groupes à fédérer, à créer une identité, et à se structurer autour de celle-ci. Historiquement, l'école de Chicago a étudié la capacité d'un groupe à s'organiser, à se structurer dans un contexte de désorganisation sociale à travers l'exemple des gangs (*The gang, 1928, Thrasher*). L'action collective du gang se définit alors grâce à son identité, qui est en opposition à l'identité d'autres gangs. La confrontation permettra la structuration du groupe, et participera ainsi à sa cohérence, à la construction de son historicité, et ainsi lui permettre de perdurer. Ces travaux illustrent un type d'organisation formelle, mais il est possible de trouver des organisations moins formelles qui participent à l'action collective, comme les "faucheurs volontaires" qui participent à la destruction de champs d'OGM de l'INRAE. À l'instar des gangs, les groupes qui participent à l'action collective peuvent être plus ou moins ouverts : de l'association comme les Resto du Cœur, à l'association des parents d'élèves qui sup-

posent certaines caractéristiques sociales pour y participer, ^à des groupes organisés en non miscuit choise. Les stratégies de création de l'identité de groupe sont différentes et non uniques pour fonctionner. Dans son étude des nouveaux mouvements sociaux, Alain Touraine développe la nécessité pour les groupes de forger leur propre historicité pour légitimer leur action et l'inscrire dans une dynamique durable, et d'autant plus dans un contexte de mobilisation catégorielle et non plus totale comme la mobilisation ouvrière avant mai 68. Cette identité permettra une visibilité de l'action collective et ainsi de fédérer des nouveaux individus.

L'action collective se concrétise dans des modes d'action qui diffèrent selon l'identité des groupes. Les modes d'actions sont d'une grande variété, et les groupes mobilisés ne sont parfois spécialisés dans certains modes d'action, par souci de visibilité et/ou d'efficacité. Le choix parmi ces différents modes d'action est illustré par la notion de répertoire de l'action collective de Charles Tilly (La France conteste). Politiste américain, il compare les différentes modalités de l'action collective à un répertoire de jazz dans lequel le musicien peut piocher en fonction du contexte.

L'action collective s'organise de la même manière, et pour qu'elle advienne, il faut une large variété de modes d'actions propre à chaque groupe. Dans le cas de la lutte pour le Sida, un groupe comme Act up mobilisera différentes ressources : recours légaux face à l'inaction de l'Etat, préservatif sur la Concorde, etc. in ou gay pride, intervention auprès de lycéens et lycéennes. De la même manière, les mouvements de lutte pour la protection de l'environnement peuvent réaliser du lobbying au sein des institutions européennes, mettre en place des initiatives locales, ou encore se mobiliser dans des actions de désobéissance civile (jetter de la soupe sur des tableaux) ou monter des ZAD, Zones à Défendre. Les modalités de l'action collective participent à son identifiabilité et à sa visibilité, puisque certains types d'actions sont associés à certains groupes ou certaines causes, comme le collage des féminicides ou les luttes féministes par exemple.

Enfin, l'action collective repose sur la capacité des individus

et groupes mobilisés à trouver des alliés en dehors des groupes. Cette condition s'inscrit elle aussi dans l'école de la mobilisation des ressources. La réussite d'une action collective repose en effet dans la capacité de ses membres à trouver des relais influents au sein du champ dans lequel elle se développe, ou au sein d'un champ extérieur. Par exemple, le mouvement Me too a pris une autre ampleur en France lorsque des personnalités publiques se sont mobilisées. C'est le cas par exemple de Judith Godrèche lors de son discours aux césars en 2024, sur lequel le mouvement Me too incerte s'appuie aujourd'hui, comme il l'avait fait auparavant à la sortie du livre Familia Grande de Kuchner Bloom illustre par exemple l'importance de la mobilisation de niveau dormant en mettant en évidence le rôle des individus ayant étudiés en France lors de mai 68 dans les révolutions de différents pays africains, comme Madagascar. Les alliés peuvent aussi être institutionnels. La capacité à trouver un relais au sein des institutions politiques dépend ^{notamment} de leur degré d'ouverture et s'inscrit dans les différentes structures d'opportunités politiques qui caractérisent un contexte. Cette notion a été mise en évidence par McAdams, puis enrichie par Tarrow et Tilly. Selon certains facteurs parmi lesquels la stabilité des alliances politiques, les ~~maux~~ organisations qui structurent l'action collective peuvent parvenir à mettre à l'agenda un motif de l'action collective, et conciter les raisons de la mobilisation collective. Trouver des alliés est ainsi nécessaire dans l'organisation de l'action collective.

Pour conclure, l'action collective repose sur des facteurs individuels mais aussi propres à l'organisation collective. Pour que l'action collective existe, il faut que les individus aient individuellement l'initiative, la capacité et l'intérêt à se mobiliser. Cela dépend donc de leurs dispositions sociales, de leurs valeurs, incitations et rétributions symboliques. Une fois dépassée cette problématique, l'action collective repose aussi sur la capacité des groupes à définir une identité commune, identifiable à travers les différents répertoires d'actions notamment, et à fédérer les individus et particulièrement des alliés autour des objets de mobilisation pour que l'action collective remporte le succès.

Epreuve - Matière : 101-9311

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

SECONDE PARTIE

1) Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie.

En 1776, dans son ouvrage intitulé Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations, Adam Smith présente une critique de la théorie de la valeur des physiocrates et présente un renouvellement de celle-ci. En effet, pour les physiocrates comme François Quesnay (Tableau économique des physiocrates, 1759), la valeur repose sur la terre et donc sur la production agricole. Smith s'y oppose et propose une théorie de la valeur basée sur le travail.

Les théories de la valeur ont longtemps fait débat en économie. Elles constituent un des éléments qui permettent de distinguer les économistes classiques, bien que non suffisant. L'appellation "théorie de la valeur" permet de regrouper l'ensemble des théories qui justifient la valeur accordée à un bien ou un service, c'est-à-dire la richesse qu'il représente, qu'elle soit objective ou subjective. En 1776, Smith présente une théorie basée sur la valeur travail : la valeur d'un bien serait fonction de la quantité de travail nécessaire à la production de ce bien, et non pas à la quantité de terre agricole nécessaire pour produire ce bien comme pourrait

L'avancer les physiocrates. Le critère de valeur travail est souvent retenu pour délimiter la période des auteurs classiques. Néanmoins, Jean Baptiste Say, pourtant considéré comme un classique, présentera en 1803, dans Traité d'Économie Politique, une autre théorie de la valeur. Il s'agira donc de s'interroger sur les débats autour de la théorie de la valeur ayant eu cours au XIX^{ème}.

Tout d'abord, la théorie de la valeur travail a été enrichie par Ricardo (I), puis nous verrons que le XIX^{ème} marque le développement de la théorie de la valeur utilité qui manquera la naissance des néoclassiques (II), et que celle-ci a connu des modifications avec Pareto (III).

La théorie de la valeur travail est un point commun à (presque) tous les classiques. Elle place le travail comme facteur de production, au cœur de la valeur intrinsèque d'un bien. Développée au XVIII^{ème} par Smith, elle est ensuite enrichie par David Ricardo en 1817 dans Principes de l'économie politique et de l'impôt. L'auteur y développe une théorie de la valeur travail incorporée : la valeur d'un bien est fonction de la quantité de travail nécessaire tout au long du cycle de vie de ce bien. Pour déterminer la valeur d'un drap, il s'agira donc d'inclure le travail nécessaire au filage du coton, mais aussi à la production agricole du coton ou encore de la machine nécessaire à la production du coton. Cette théorie sera ensuite reprise par d'autres classiques comme Karl Marx avec son matérialisme historique.

Néanmoins, le XIX^{ème} est aussi marqué par l'apparition d'une nouvelle théorie de la valeur : celle de valeur d'utilité. Dans son ouvrage de 1803 (op. cit.), Jean-Baptiste Say développe en effet l'idée que la valeur d'un bien repose sur l'utilité résultant de son usage. Il distingue ici la valeur d'usage

de la valeur d'échange. Si la première est subjective et fonction de caractéristiques propres à l'individu, la valeur d'échange est celle plus objective issue de la rencontre de l'offre et de la demande sur le marché. Ces deux valeurs peuvent être différentes, mais la valeur intrinsèque d'un bien repose sur la valeur d'usage. Cette théorie permet de mettre l'agent économique au cœur de l'analyse économique, et sera reprise par les néoclassiques. Différentes écoles étudieront alors les interactions des agents économiques issues de leurs arbitrages fondés sur la valeur d'usage des biens, interactions qui permettront de déterminer la valeur d'échange. Les écoles marqueront le XIX^{ème} : l'école anglaise ou de Cambridge, notamment portée par Jevons (1871, Théorie d'Économie Politique) étudiera l'équilibre partiel, celle de Lausanne, portée par Léon Walras, l'équilibre général (1874, Éléments d'Économie Politique), et celle autrichienne, de Vienne, portée par Menger (1871, Principes d'Économie Politique), refusera la formalisation mathématique.

L'école de Lausanne enrichira la théorie de la valeur en distinguant utilité ordinaire et cardinale. En effet, la théorie de la valeur telle qu'utilisée par les ^{première} néoclassiques admettra l'utilité ordinaire, c'est-à-dire la possibilité d'attribuer une valeur à l'utilité soustraite d'un bien ou d'un service. La valeur de cette utilité serait donc absolue, et l'utilité entre les individus pourrait être comparée. Pareto s'oppose à cela et préfère l'utilité cardinale, i.e. la capacité des individus à uniquement classer les premiers de biens qui leur sont propres, par ordre de préférence. Les comparaisons interpersonnelles sont alors impossibles. Pareto va même plus loin en préférant le terme d'optimalité plutôt que d'utilité, mettant en évidence une nouvelle théorie de la valeur (non partagée par d'autres économistes).

Ainsi, le XIX^{ème} est un siècle marqué par un renouveau des théories de la valeur en économie. Plus précisément, la théorie de la valeur travail laissera place à celle de la valeur utilité, permettant de mettre les décisions des agents économiques au cœur de l'analyse de la science économique. Le siècle marquera le passage des classiques aux néo-classiques, et ces nouvelles théories placeront le marché au centre de leur analyse.

② Connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter un objectif d'ajustement.

① Détermination de l'équilibre de monopole.

Le monopole est une disposition de marché où un seul producteur offre le bien ^{ou service} classique à une infinité de consommateurs. Elle permet correspond à une situation de concurrence imparfaite puisque l'hypothèse d'atomicité énoncée par Frank Knight en 1921 (Risk and Uncertainty) permettant de définir la concurrence pure et parfaite (pour la concurrence pure, il définit l'hypothèse d'atomicité, d'homogénéité des biens et de libre entrée et sortie, et parfaite ajoute celles de libre mobilité des facteurs de production et de transparence de l'information). Puisque le producteur est seul, il peut déterminer le prix de vente : on dit qu'il est price maker. Pour cela, il incorpore la fonction de demande dans son programme de maximisation.

$$\text{Max}_{\{q\}} \Pi = p \times q - CT(q) \text{ avec } CT(q), \text{ les coûts totaux.}$$

$$\text{or } p = a \times q + b.$$

d'où

$$\text{Max}_{\{q\}} \Pi = (a \times q + b) \times q - CT(q) \rightarrow \frac{\partial \Pi}{\partial q} = 0 \Leftrightarrow \frac{\partial RT(q)}{\partial q} = \frac{\partial CT(q)}{\partial q}$$

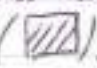
d'abord

$$\Leftrightarrow Rm(q) = Cm(q)$$

Étape 1: Le monopole détermine ainsi la quantité d'équilibre. Celle-ci vérifiera la propriété suivante : recette marginale $\hat{=}$ coût marginal. En effet, le monopole a intérêt à produire tant que le revenu d'une unité supplémentaire lui est rapporté plus ou au moins ce que la production de cette unité supplémentaire lui coûte.

Étape 2: Le monopole détermine le prix auquel il peut vendre cette quantité en l'incluant dans la fonction de demande.

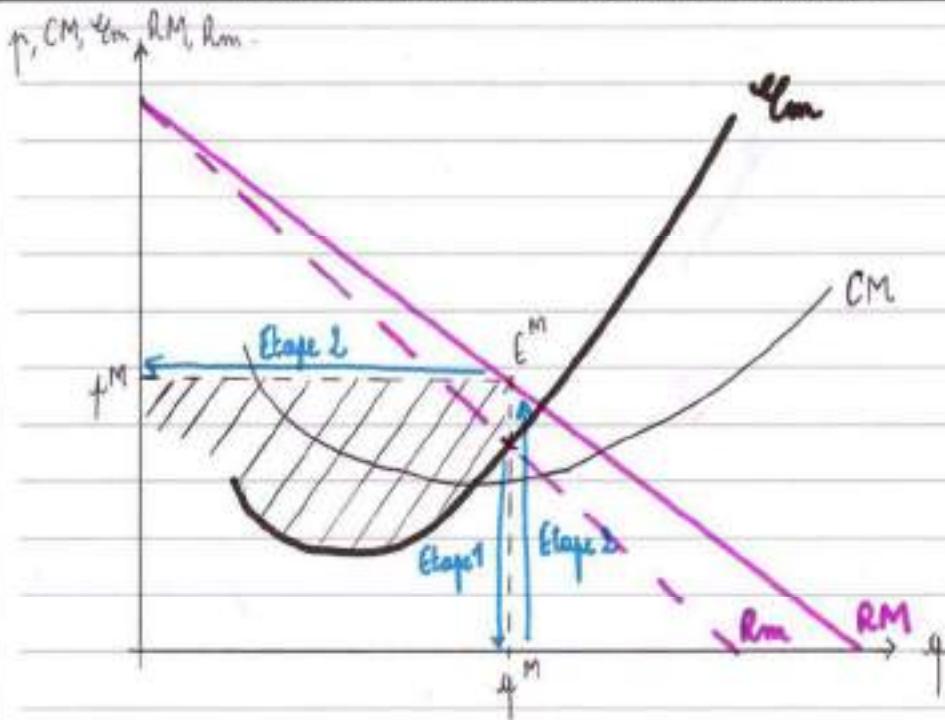
Graphiquement, la quantité q^m est alors reportée dans la recette moyenne, i.e. la recette tirée par unité de produit vendu, qui représente le prix payé par les consommateurs.

Le monopole réalise alors un profit, visible graphiquement par l'aire hachurée (.

Epreuve - Matière : 101 93 M Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.



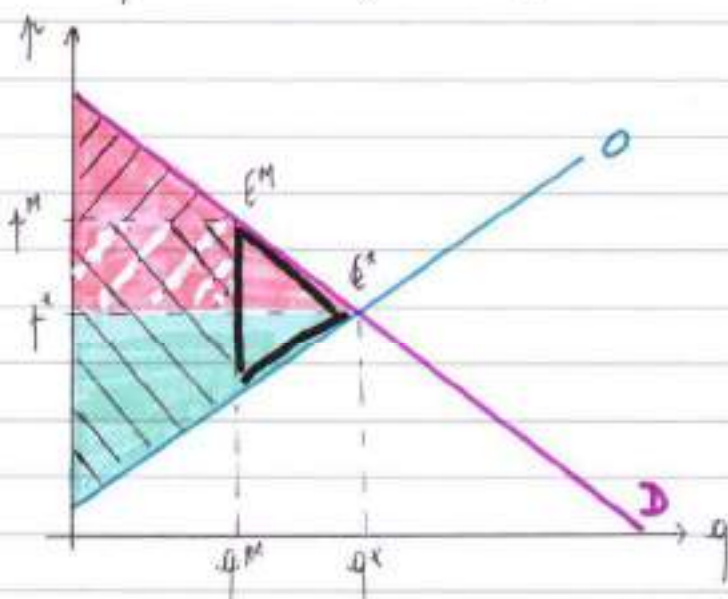
////// surplus du producteur, i.e. son profit

Remarques

- ① Les courbes de coût moyen et de coût marginal sont d'abord décroissantes car il faut absorber les coûts fixes.
- ② La fonction d'offre de l'entreprise démarre au point d'intersection de CM (coût moyen) et E^M (coût marginal) car cela correspond au seuil de rentabilité.
- ③ La recette marginale est en dessous de la recette moyenne car la recette de la vente d'une unité supplémentaire ^{est positive} vient s'ajouter à la recette moyenne, donc l'augmente. Cela s'explique aussi par les pentes : pente de R_m : $-2a$; pente de RM : a ; si $RT = (aq + b)q$.

② Comparaison avec la situation de CPP

Le prix est supérieur au prix de concurrence pure et parfaite où les agents sont price taker. Le prix sera alors tel que ~~que~~ le profit des producteurs est nul, et non positif. On se place alors dans un cadre avec de multiples producteurs, et donc dans une représentation plus classique du marché.



$E^*(q^*, p^*)$ représente l'équilibre de CPP (concurrence pure et parfaite).

③ Il sera égal au coût marginal de production, identique pour toutes les entreprises en CPP car elles disposent de la même technologie de production.

(le monopole rationne la demande)

Tout d'abord, en q^M , le marché est en situation de pénurie car $q^M < q^*$. Puis, les surpluses des agents sont modifiés, et une perte sèche apparaît. Personne ne récupère cette perte sèche: le surplus total, correspondant à l'évaluation monétaire de la satisfaction des agents, diminue. L'équilibre de monopole n'est donc pas efficace.

Graphiquement, le surplus du consommateur, i.e. la différence entre le prix qu'il est prêt à payer et celui qu'il paie effectivement, passe de l'aire à l'aire entre la situation de CPP et celle de monopole. Le producteur passe lui de à . Il est donc augmenté. Mais au niveau global, personne ne récupère (aire de la perte sèche) ou triangle d'Harberger.

Graphiquement, on pourrait dire que $q^* = 5$ et $q^M = 2$,
 $p^* = 6$ et $p^M = 9$.

ou illustrer cette situation à l'aide d'un exemple d'ouverture de monopole à la concurrence, comme l'arrivée de "Ouigo" comme offreuse de billets de train.

III – Exploitation d'un dossier documentaire

3.1. Le sujet

Objectifs d'apprentissage sur lesquels porte l'épreuve :

- *Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.*
- *Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.*

Extrait du programme de la classe de terminale :

Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs.- Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.- Comprendre comment les institutions (notamment les droits de propriété) influent sur la croissance en affectant l'incitation à investir et innover ; savoir que l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice.- Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.- Comprendre qu'une croissance économique soutenable se heurte à des limites écologiques (notamment l'épuisement des ressources, la pollution et le réchauffement climatique) et que l'innovation peut aider à reculer ces limites.
--	--

Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour une classe de terminale en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

DOCUMENT 1

Répartition de la DIRDE par branches utilisatrices
de la recherche en 2020 (en M€)

France entière

	DIRDE 2020		Évolution 2015-2020 en volume en moyenne annuelle (en %)	Variation 2019-2020 en volume
	Montant (en M€) [1]	Répartition par branches (en %)		
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Branches des industries manufacturières [2]	23 509	68	-0,9	-7,0
Industrie automobile	4 277	12	-0,7	-10,3
Construction aéronautique et spatiale	3 349	10	-2,5	-10,9
Industrie pharmaceutique	2 681	8	-3,6	-6,5
Industrie chimique	1 847	5	-0,8	-7,4
Fabrication instruments et appareils de mesure, essai et navigation, horlogerie	1 565	4	-2,8	-7,3
Composants, cartes électroniques, ordinateurs, équipements périphériques	1 669	5	+1,3	-6,5
Fabrication de machines et équipements non compris ailleurs	1 362	4	+3,0	+4,2
Fabrication d'équipements électriques	1 391	4	+5,1	+0,1
Fabrication d'équipements de communication	1 059	3	+0,5	+18,1
Autres branches des industries manufacturières	4 310	13	-1,3	-10,5
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Branches de services [2]	9 620	28	+5,2	+1,7
Activités informatiques et services d'information	2 810	8	+3,9	-4,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 545	11	+8,7	+4,0
Télécommunications	670	2	-6,8	-5,3
Édition, audiovisuel, diffusion	1 756	5	+7,3	+2,8
Autres branches de services	839	2	+6,9	+18,2
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Primaire, énergie, construction	1 495	4	-0,8	-0,6
Dépense intérieure de R&D des entreprises – Total	34 625	100	+0,6	-4,4
Dépense extérieure de R&D des entreprises	12 012		-1,0	-19,1

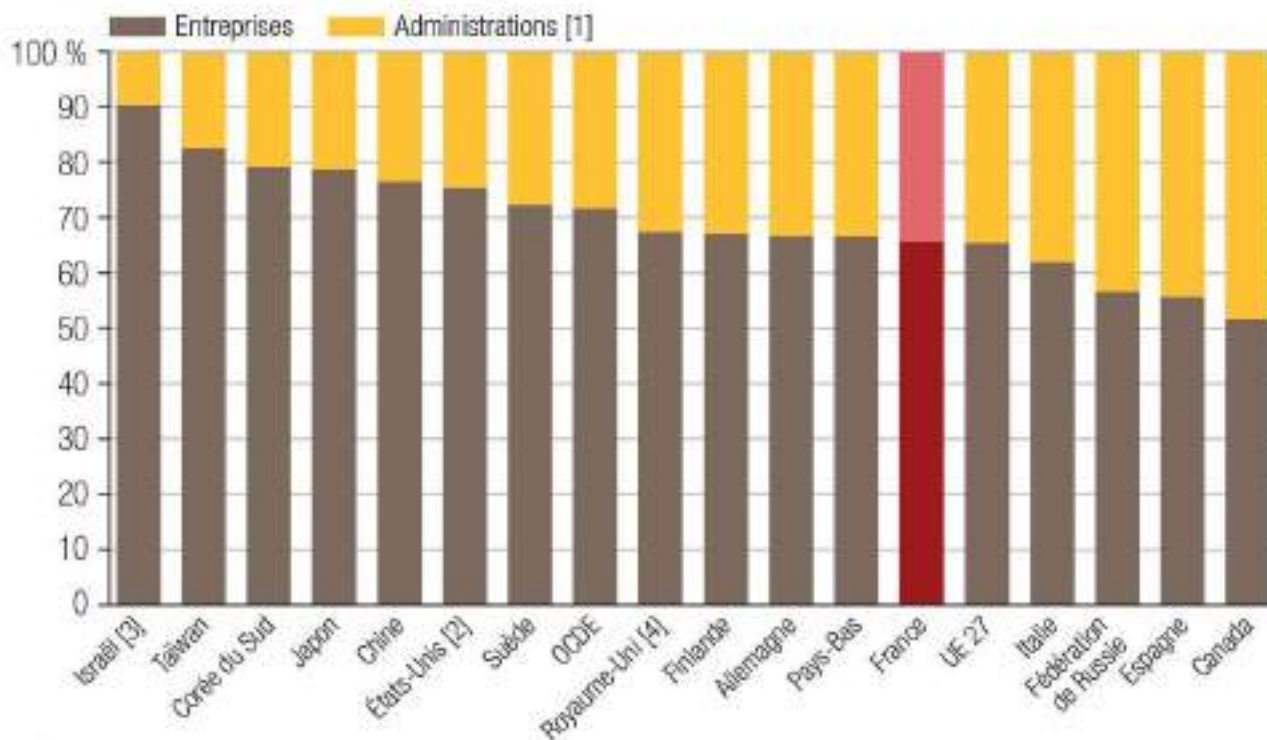
[1] Depuis 2008, les branches de recherche sont décrites à l'aide de la nomenclature d'activités française (NAF rév.2).

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES.

Source : « État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16 », Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2023.

DOCUMENT 2

Part de la DIRD exécutée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2020 (en %)



[1] État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

[2] Dépenses en capital exclues (toutes ou en parties).

[3] Défense exclue (toute ou principalement).

[4] Données 2019.

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES, OCDE.

Source : « État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France n°16 », Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2023.

DOCUMENT 3

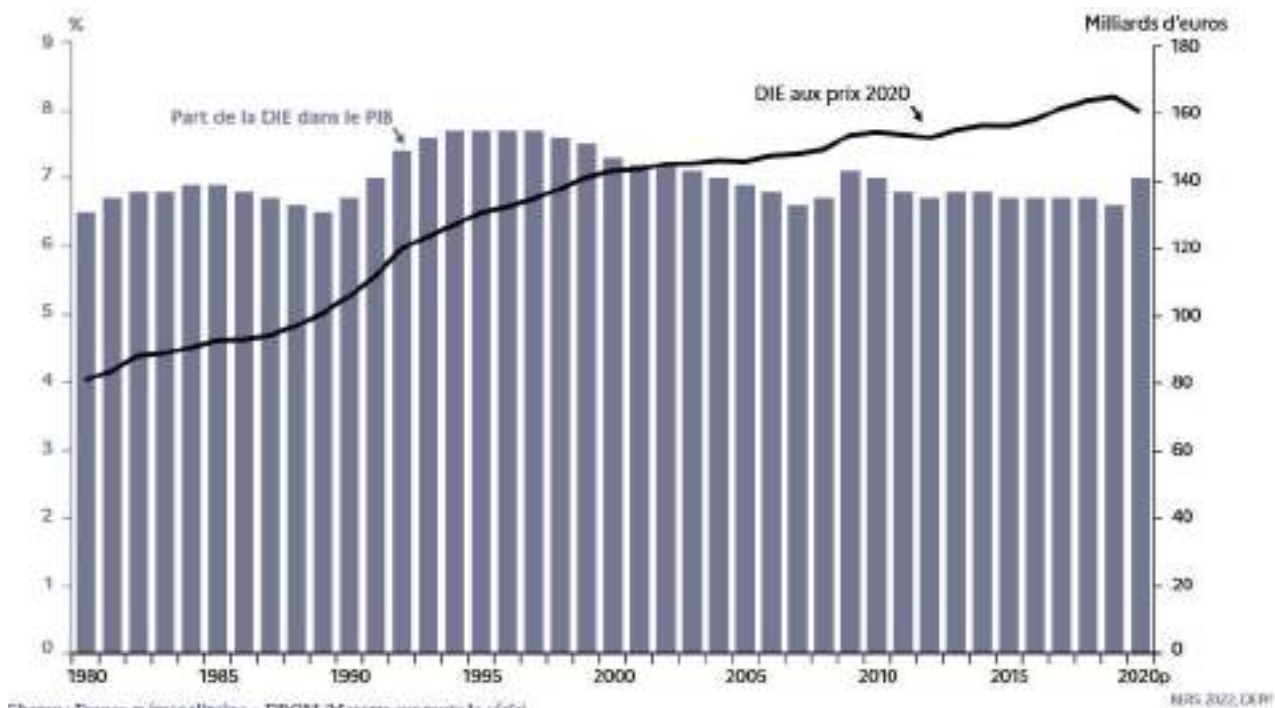
**Taux de croissance du PIB (en %) et contributions
à la croissance du PIB (en points de %) dans quelques pays (2010-2019)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France										
Contribution du facteur travail	0,5	0,9	0,0	- 0,6	0,0	0,2	0,6	0,1	1,0	0,7
Contribution du facteur capital	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Contribution de la PGF	0,9	0,8	- 0,3	0,6	0,4	0,3	- 0,1	1,5	0,0	0,1
Taux de croissance annuel du PIB	1,8	2,2	0,4	0,6	1,0	1,0	1,0	2,4	1,8	1,5
Corée du Sud										
Contribution du facteur travail	0,6	0,5	0,7	0,6	0,6	1,0	0,1	- 0,9	- 0,6	- 0,1
Contribution du facteur capital	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4	1,2	1,0
Contribution de la PGF	4,7	1,7	0,3	1,1	1,2	0,5	1,5	2,6	2,3	1,1
Taux de croissance annuel du PIB	6,8	3,7	2,4	3,2	3,2	2,8	2,9	3,2	2,9	2,0
États-Unis										
Contribution du facteur travail	0,0	1,1	1,4	1,0	1,4	1,5	1,0	1,0	1,3	0,6
Contribution du facteur capital	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8
Contribution de la PGF	1,9	- 0,2	0,1	0,1	0,3	0,8	0,1	0,7	0,9	0,7
Taux de croissance annuel du PIB	2,6	1,6	2,2	1,8	2,5	3,1	1,7	2,3	3,0	2,2

Source : d'après OCDE, 2021.

DOCUMENT 4

Évolution du montant de la dépense intérieure d'éducation (DIE) en milliards d'euros constants et de sa part dans le PIB (en %)



Champ : France métropolitaine + DOM (Majorité sur toute la série).

p : provisoire.

NRS 2022, DRI

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2022.

DOCUMENT 5

La corruption (l'abus d'une charge publique à des fins personnelles) nuit à l'activité de l'État et compromet les chances de parvenir à une croissance économique durable et inclusive. La corruption permet à certaines personnes de se soustraire aux impôts, tandis que d'autres finissent souvent par en payer plus. Les pertes de recettes peuvent également entraver la capacité de l'État à réaliser des dépenses sociales. En outre, la qualité des services publics et des infrastructures est réduite lorsque les décisions des pouvoirs publics sont mues par les pots-de-vin ou le népotisme. De surcroît, la corruption érode la confiance envers l'État et peut provoquer une instabilité sociale et politique.

Le présent chapitre apporte la preuve que les coûts budgétaires de la corruption peuvent être considérables pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. Par exemple, si l'on compare des pays ayant des niveaux de revenu semblables, le ratio recettes fiscales/PIB des moins corrompus est supérieur de 4 points de pourcentage à celui des plus corrompus. À la lumière de ces comparaisons, si aujourd'hui tous les pays réduisaient la corruption dans une proportion semblable, en moyenne, à celle où elle l'a été au cours des 20 dernières années, les recettes fiscales mondiales augmenteraient de 1 000 milliards de dollars (soit 1¼ % du PIB mondial), voire plus, étant donné qu'une baisse de la corruption accélérerait la croissance économique, ce qui accroîtrait davantage les recettes. Les pays qui ont réussi à enrayer substantiellement la corruption ont été récompensés par une hausse des recettes fiscales en proportion du PIB (de 13 points de pourcentage en Géorgie et de 6 points de pourcentage au Rwanda). Les données indiquent aussi que la corruption altère la manière dont les gouvernants utilisent les deniers publics. Les pays moins corrompus consacrent une part plus importante de ressources aux dépenses sociales (par exemple, parmi les pays à faible revenu, la proportion du budget consacré à l'éducation et à la santé est inférieure d'un tiers dans les pays très corrompus). Par ailleurs, les pays plus corrompus dépensent excessivement pour la construction de routes et d'hôpitaux et leurs élèves obtiennent des notes plus faibles aux examens.

La lutte contre la corruption requiert une volonté politique. Toutefois, afin de réaliser des progrès pérennes, il faut aussi mettre en place des institutions solides pour promouvoir l'intégrité et la responsabilisation à tous les niveaux du secteur public.

Source : Fonds Monétaire International, « Freiner la corruption »,
Moniteur des finances publiques, avril 2019
(<https://www.imf.org/fr/Publications/FM/Issues/2019/03/18/fiscal-monitor-april-2019>).

DOCUMENT 6

La lutte contre le changement climatique est devenue une priorité pour l'industrie aéronautique dans le monde entier. On estime que l'aviation représente actuellement jusqu'à 3% des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), mais avec la croissance prévue des voyages en avion, dont le nombre devrait doubler tous les 15 à 20 ans, des mesures doivent être prises dès aujourd'hui pour rendre l'aviation plus respectueuse de l'environnement. L'industrie aéronautique est complexe et compte de nombreux acteurs privés et étatiques, notamment des compagnies aériennes commerciales, des exploitants de jets privés et des organismes publics, ainsi que des fabricants et des fournisseurs d'aéronefs, de moteurs, de pièces détachées et d'infrastructure connexe.

Cela signifie que la concession de licences et le transfert de technologie ont un rôle important à jouer afin que l'ensemble du secteur bénéficie des avantages qu'offrent les innovations en matière de lutte contre le changement climatique. Nombre de ces innovations trouvent des applications au-delà de l'industrie aéronautique et, grâce à une utilisation efficace des droits de propriété intellectuelle, peuvent être concédées sous licence à d'autres entreprises, dans des secteurs totalement différents. [...]

[Les] cinq piliers de la lutte contre le changement climatique [sont] : innovation technologique ; améliorations opérationnelles ; efficacité des infrastructures ; carburants durables dans l'aviation ; et mesures fondées sur le marché pour compenser la croissance des émissions de CO₂.

Les droits de propriété intellectuelle ont un rôle important à jouer dans la réalisation de ces objectifs, notamment en favorisant la mise au point de nouvelles technologies plus efficaces ainsi que l'utilisation de carburants de substitution. Comme le dit Carsten Sprenger, conseiller juridique principal chez Airbus : « Le système de la propriété intellectuelle encourage l'innovation et la mise au point de nouvelles technologies. Il le fait tout d'abord en protégeant l'investissement dans l'innovation verte, par exemple au moyen de brevets qui confèrent des droits exclusifs à l'inventeur, puis en permettant la diffusion des actifs technologiques grâce à la concession de licences, à la publication des brevets, aux initiatives conjointes de recherche-développement et à d'autres formes de collaboration. »

« Airbus estime que le système de propriété intellectuelle existant est prêt à encourager l'innovation verte. Dans le cadre du système en place, les stratégies de propriété intellectuelle peuvent être parfaitement adaptées aux objectifs écologiques », précise M. Sprenger. Il ajoute que les droits de propriété intellectuelle sont également importants pour rendre l'innovation accessible à différents secteurs : « pour les technologies durables en particulier, les droits de propriété intellectuelle permettent à différents secteurs et industries dans le monde entier d'accéder à ces technologies. »

Source : d'après James NURTON, le magazine de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), Mars 2020.

DOCUMENT 7

Puisqu'on écarte les progrès techniques exogènes, on peut considérer que le modèle présenté ici est un modèle d'équilibre avec progrès technique endogène, dans lequel la croissance de long terme est due, principalement, à l'accumulation de savoir par des agents qui maximisent leur profit et qui sont tournés vers le futur. L'accent mis sur le savoir comme forme essentielle du capital, suggère des modifications simples dans la formulation du modèle habituel de croissance agrégée. [...] De plus, investir dans le savoir produit des externalités évidentes. On suppose que la production d'une nouvelle connaissance par une entreprise a un effet externe positif sur les possibilités de production d'une autre forme car les découvertes ne peuvent pas être parfaitement gardées secrètes ou protégées par des brevets. Plus important, la production de biens de consommation, comme fonction du stock de connaissance et d'autres facteurs de production, est à rendements croissants. Plus précisément la connaissance peut avoir des rendements marginaux croissants. Contrairement aux modèles où le capital est à productivité marginale décroissante, la croissance de la connaissance est sans limites. [...] Le point clef pour expliquer le résultat contraire au résultat habituel à propos de la croissance, est l'hypothèse de productivité marginale croissante et non décroissante dans le capital-savoir. [...]

Pour notre propos, il est important de noter que les pays qui ont connu précédemment le développement le plus important ont aussi l'air de bénéficier davantage des périodes de forte croissance au niveau mondial et de souffrir moins pendant les ralentissements. C'est-à-dire que les taux de croissance semblent être croissants non seulement en fonction du temps mais aussi en fonction du degré de développement. L'observation suivant laquelle ce sont les pays les plus développés qui semblent croître le plus vite s'étend aussi à une comparaison entre les pays les plus industrialisés.

Romer, P.A., 1986, « Increasing Returns and Long Run Growth », *Journal of Political Economy*, vol. 94, (traduit in Bréal 2003).

DOCUMENT 8

Le contenu des budgets ouvriers, disons de 1760 à 1940, n'a pas simplement grossi sur la base d'un assortiment constant, mais il s'est constamment modifié du point de vue qualitatif. De même, l'histoire de l'équipement productif d'une ferme typique, à partir du moment où furent rationalisés l'assolement, les façons culturales et l'élevage jusqu'à aboutir à l'agriculture mécanisée contemporaine - débouchant sur les silos et les voies ferrées, - ne diffère pas de l'histoire de l'équipement productif de l'industrie métallurgique, depuis le four à charbon de bois jusqu'à nos hauts fourneaux contemporains, ou de l'histoire de l'équipement productif d'énergie, depuis la roue hydraulique jusqu'à la turbine moderne, ou de l'histoire des transports, depuis la diligence jusqu'à l'avion. L'ouverture de nouveaux marchés nationaux ou extérieurs et le développement des organisations productives, depuis l'atelier artisanal et la manufacture jusqu'aux entreprises amalgamées telles que l'U.S. *Steel*, constituent d'autres exemples du même processus de mutation industrielle - si l'on me passe cette expression biologique - qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs. Ce processus de *Destruction Créatrice* constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré, s'y adapter.

J.A. Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942), Payot, 1990, p.116-117.

3.2. Les résultats : distribution des notes



3.3. Attentes et commentaires

→ **Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.**

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours présente la façon d'atteindre les objectifs précités en utilisant le dossier documentaire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été fait en cours pour mesurer le degré de compréhension des élèves ; elle ne doit pas aborder des éléments qui n'auraient pas été traités en cours.

→ **La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.**

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier qu'une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité des apprentissages.

→ **Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.**

On attend des candidates et candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire économique et sociologique et les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves. Les contenus proposés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.

→ **La gestion du temps est un facteur extrêmement important.**

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais finalement peu utile), mais avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidates et candidats manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

→ **La présentation doit être soignée.**

L'orthographe et l'expression doivent être correctes. Les copies mises à disposition des correcteurs et correctrices sont scannées, il est donc vivement conseillé d'utiliser une encre foncée.

Quelques défauts repérés dans les copies :

- Certains candidats n'ont pas compris ce qu'est un progrès technique endogène et n'ont pas présenté le caractère cumulatif de la croissance
- De fréquentes erreurs d'interprétation des données statistiques (ou la stratégie peu payante d'évitement de lecture de données) ont été observées. Le jury déconseille aux candidats de demander aux élèves « de faire une phrase » avec une donnée chiffrée ; demander la signification de la donnée en question a beaucoup plus de sens.
- Les questions manquent parfois de progressivité.
- Peu de copies varient le type de réponses attendues : créer un schéma d'implication ou compléter un tableau par exemple sont des pratiques peu répandues
- Les évaluations sont souvent restreintes à une évaluation sommative : peu d'évaluations formatives.
- Certains candidats et candidates multiplient les questions aux élèves peu utiles, voire inutiles, d'autres interrogent les élèves sur des connaissances qui ne sont pas attendues.
- Les « phases de sensibilisation » visant à mettre en évidence les représentations des élèves ont souvent peu d'intérêt car parfois elles questionnent des « quasi-évidences » et parfois, elles n'ont d'autre objectif que de faire dire des choses fausses aux élèves dans le seul intérêt de rétablir ensuite la « réalité scientifique », ce qui est source de nombreuses confusions.
- Beaucoup de copies perdent du temps sur la simple présentation des documents du dossier ; certains candidats et candidates qui ont fait une étude exhaustive des documents dans l'introduction pédagogique n'ont pas eu le temps de finir l'épreuve.
- Dans l'introduction pédagogique, la présentation de la logique de cheminement est très souvent oubliée, traduisant parfois une maîtrise insuffisante des attentes en termes de savoirs du programme et par conséquent un manque de cohérence de la séquence proposée.
- Si un travail en groupes ou en îlots est proposé, il faut en justifier l'intérêt, ce qui est rarement le cas.
- De nombreuses évaluations sont proposées sans corrigé et se limitent à une partie 1 d'épreuve composée. Certains candidats ne maîtrisent pas les attentes des épreuves du baccalauréat.

3.4. Exemple de corrigé

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait. On pourra se référer utilement à la fiche Éduscol et au chapitre du Collège de France (Campus de l'Innovation) se rapportant à cette partie du programme.

Introduction pédagogique

1. Place du sujet dans le programme

→ Programme de la classe de terminale

→ Économie

→ Concerne les deuxième et troisième objectifs d'apprentissage du chapitre

2. Prérequis

- En classe de seconde, le chapitre « Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ? » avec plus particulièrement : la combinaison des facteurs de production, le PIB et la croissance économique.
- En classe de première : le monopole d'innovation, risque et innovation, institutions, externalités.

- En classe de terminale, l'objectif d'apprentissage qui précède : « Comprendre le processus de croissance économique et les sources de la croissance : accumulation des facteurs et accroissement de la productivité globale des facteurs ; comprendre le lien entre le progrès technique et l'accroissement de la productivité globale des facteurs ».
- Les prérequis des objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques sont : proportion, pourcentage de répartition, taux de variation, tableau à double-entrées et représentation de séries chronologiques.

3. Objectifs de la séquence

Logique du cheminement :

- La séquence précédente a montré que le progrès technique, par le biais des gains de productivité globale des facteurs de production, est un facteur important de croissance. Il s'agit maintenant de voir d'où provient le progrès technique et ce qui le favorise.
- Le progrès technique provient de l'innovation qui elle-même provient de la croissance. Le progrès technique est donc endogène.
- Les deux sources principales de progrès techniques sont la recherche développement et la connaissance.
- Pour que les entreprises soient incitées à innover et pour que le contexte soit favorable à la croissance, il est nécessaire que les institutions soient adaptées.
- L'innovation et le progrès technique s'accompagnent nécessairement d'un processus de destruction créatrice.

Au terme de la séquence, les élèves doivent être en mesure de savoir définir : innovation, progrès technique endogène, brevet, institution, droits de propriété, destruction créatrice.

4. Dossier documentaire

Document	Présentation	Utilisation dans le cadre de ce corrigé
1	Tableau statistique qui présente la répartition de la dépense intérieure de recherche développement (DIRD) des entreprises par branche utilisatrice en 2020 et son évolution en volume depuis 2015. On constate que la DIRDE : <ul style="list-style-type: none"> - est globalement plus importante dans l'industrie que dans les services, - qu'elle a eu globalement tendance à diminuer depuis 2015 dans l'industrie et à augmenter dans les services, - qu'elle a eu surtout tendance à augmenter dans les industries et services de haute technologie. La recherche développement favorise l'innovation et est l'une des sources de la croissance endogène. Le progrès technique favorise la croissance qui permet d'accroître les dépenses de recherche développement qui à leur tour favorisent l'innovation et le progrès technique.	Cours et EC3
2	Graphique qui représente la part de la part de la DIRD exécutée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2020. En France la part des entreprises dans l'exécution de la recherche et développement s'élève à 66 % ; la recherche publique représente 34 % de la dépense ce qui est à peu près équivalent à la moyenne de l'UE à 27 mais bien supérieur aux États-Unis ou au Japon. Les effets externes positifs de la recherche développement justifient le financement public d'une partie de celle-ci.	Cours
3	Tableau statistique de l'OCDE qui présente les contributions à la croissance du PIB (en points de %) dans quelques pays entre 2010 et 2019. Il permet de montrer que la PGF (et donc le progrès	Cours et EC3

	technique) a un rôle important sur la croissance et que ce rôle est d'autant important quand la croissance est forte (France en 2010 et en 2017, Corée du Sud en 2010 et en 2011, États-Unis en 2010).	
4	Graphique qui présente l'évolution du montant de la dépense intérieure d'éducation (DIE) en milliards d'euros constants et de sa part dans le PIB (en %) en France. Elle a tendance à augmenter en euros constants entre 1980 et 2020, mais sa part sur le PIB est relativement stable. La connaissance est une source de progrès technique endogène.	Cours
5	Texte du Fonds Monétaire International qui montre que la corruption a un effet négatif sur la croissance économique ; elle réduit les rentrées fiscales et a un effet négatif sur de nombreux services d'intérêt général dont l'éducation. Illustration du rôle des institutions (ici rôle négatif) sur la croissance.	Cours (lecture rapide)
6	Texte paru dans le magazine de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle qui montre que les droits de propriété intellectuelle ont un rôle important à jouer dans la lutte, par le secteur de l'aviation, contre le réchauffement climatique, notamment en favorisant la mise au point de nouvelles technologies plus efficaces ainsi que l'utilisation de carburants de substitution. En effet, ils permettent de protéger l'investissement dans l'innovation verte grâce aux brevets, ainsi que la diffusion de ces innovations grâce à la concession de licences. Favorables à l'innovation, les droits de propriété sont donc un facteur de croissance.	Cours
7	Texte de Paul Romer qui introduit la théorie de la croissance endogène. La croissance appelle la croissance. En effet « les pays les plus développés semblent croître le plus vite ». Cela est dû au fait que le progrès technique est endogène : l'accumulation de savoir favorise la croissance qui elle-même favorise l'accumulation de savoir. Cette dernière a aussi des effets externes positifs.	Cours (sauf de « plus important » jusqu'à « capital-savoir »)
8	Texte de J. A. Schumpeter qui présente le processus de destruction créatrice en prenant les exemples des budgets ouvriers, de l'équipement productif des fermes et de l'équipement productif de l'industrie. Les éléments vieillissent continuellement détruits et des éléments neufs sont continuellement créés grâce à l'innovation.	Cours

Séquence pédagogique

Introduction :

→ Placer les objectifs d'apprentissage dans la logique du chapitre :

Questions (document 3 et rappels de cours) :

1/ L'accumulation des facteurs de production permet-elle d'expliquer toute la croissance ?

2/ Qu'est-ce que la productivité globale des facteurs de production ?

3/ Quel est le lien entre le progrès technique et la productivité globale des facteurs de production ?

4/ En quoi le document montre-t-il que le progrès technique est un facteur important de croissance ?

L'augmentation du volume des deux facteurs de production n'explique pas la totalité de la croissance ; il faut aussi prendre en compte l'évolution de leur efficacité. La partie de la croissance qui n'est pas expliquée par l'évolution de la quantité des facteurs est la productivité globale des facteurs (PGF) ; elle est une sorte de résidu et elle ne peut pas être mesurée directement.

La PGF augmente en raison de l'amélioration de la technologie, de l'habileté des travailleurs et du contexte institutionnel plus ou moins favorable ; il s'agit du progrès technique au sens large.

Le document 3 montre que la PGF (et donc le progrès technique) a un rôle important sur la croissance et que ce rôle est d'autant plus important quand la croissance est forte (France en 2010 et en 2017, Corée du Sud en 2010 et en 2011, États-Unis en 2010).

➔ Problématique et contenu de la séquence

Puisque le progrès technique a un rôle si important sur la croissance, il convient de se demander ce qui le favorise et de préciser ses effets sur la croissance et plus globalement sur l'économie.

- Le progrès technique provient de l'innovation qui elle-même provient de la croissance.
- Les deux sources principales de progrès techniques sont la recherche développement et la connaissance.
- Pour que la technique puisse progresser, il est nécessaire que les institutions soient favorables.
- Le progrès technique révolutionne la structure économique par le processus de destruction créatrice.

1. Le progrès technique est endogène

A- *Le progrès technique provient de l'innovation qui elle-même provient de la croissance*

Travail (rapide) préparatoire :

1/ Compléter le texte à trous suivant avec les termes : « procédé », « produit », « produits », « accumulation », « invention ».

L'..... précède souvent l'innovation ; contrairement à l'innovation, elle n'a pas directement d'utilisation dans la sphère économique. On distingue généralement deux grands types d'innovation. Les innovations qui permettent de créer de nouveaux ou d'en améliorer d'anciens sont des innovations de Celles qui permettent de créer ou d'améliorer les techniques de production ainsi que l'organisation de la production sont des innovations de Le progrès technique résulte des innovations ; il est le résultat l'..... des innovations.

2/ Donner des exemples d'innovations de produits et d'innovations de procédé (technique et organisation).

3/ Chercher dans un dictionnaire de langue française le sens des termes « endogène » et « exogène ».

4/ Le progrès technique qui provient du caractère aléatoire de la découverte d'une invention est-il endogène ou exogène à la sphère économique ?

5/ Qu'est-ce qu'un monopole d'innovation (rappel du programme de première) ? Le progrès technique qui provient de la volonté d'innover d'entreprises qui veulent obtenir les avantages d'un monopole temporaire, est-il exogène ou endogène à la sphère économique ?

L'invention précède souvent l'innovation ; contrairement à l'innovation, elle n'a pas directement d'utilisation dans la sphère économique. On distingue généralement deux grands types d'innovation. Les innovations qui permettent de créer de nouveaux produits (le premier smartphone par exemple) ou d'en améliorer d'anciens (le premier appareil photo sur le premier smartphone par exemple) sont des innovations de produit. Celles qui permettent de créer ou d'améliorer les techniques de production (l'intelligence artificielle par exemple) ainsi que l'organisation de la production (le taylorisme par exemple) sont des innovations de procédé. Le progrès technique résulte des innovations ; c'est le résultat de l'accumulation des innovations.

Le terme « endogène » signifie : « qui est dû à une cause interne ». Le terme « exogène » signifie : « qui provient de l'extérieur ; qui est dû à une cause externe ».

Ainsi, le progrès technique qui provient du caractère aléatoire de la découverte d'une invention est exogène.

J. A. Schumpeter (Joseph Aloïs Schumpeter – 1883, 1950 – est un économiste américain d'origine autrichienne) explique que les entreprises innover de façon à se retrouver temporairement en situation de monopole (être la seule entreprise à produire un bien ou produire un bien grâce à un procédé permettant des coûts plus faibles) ce qui leur permet de dégager un profit plus important (rente de monopole) jusqu'à ce qu'elles soient imitées par d'autres entreprises. Le progrès technique, qui provient de la volonté d'innover d'entreprises qui veulent obtenir les avantages d'un monopole temporaire, est endogène.

Jusqu'aux années 1980-1990, les économistes qui expliquaient la croissance (excepté Schumpeter) considéraient la croissance comme un phénomène exogène à la sphère économique car résultant de la recherche scientifique.

En 1986, Paul Romer est le premier économiste à utiliser le terme de « progrès technique endogène » et ainsi à initier une nouvelle théorie de la croissance : « la croissance endogène ».

Question (dernier paragraphe du document 7) :

Si l'on considère que le progrès technique est la principale source de croissance, pourquoi le constat réalisé par Romer mène-t-il au caractère endogène du progrès technique ?

Si les taux de croissance sont « croissants non seulement en fonction du temps mais aussi en fonction du degré de développement » et si la croissance est principalement due au progrès technique, cela signifie que progrès technique et croissance forment un cercle vertueux : le progrès technique favorise la croissance qui à son tour favorise le progrès technique.

B- La recherche développement et la connaissance sont les principales sources de progrès technique endogène

Première série de questions (à partir des documents 1, 2, 4 et des 10 premières lignes du document 7) :

1/ Quelle est la « forme principale de capital », source de croissance, à laquelle fait référence Paul Romer ?

2/ Quel est le moyen principal dont disposent les pays pour accumuler ce capital ?

3/ L'accumulation de ce capital coûte-t-il cher à l'économie française ?

4/ Pourquoi la France peut-elle dépenser davantage dans ce type de capital qu'un pays peu développé et/ou sans croissance depuis trois décennies ?

5/ Expliquez en quoi la connaissance est un facteur endogène de croissance.

La « forme principale de capital », source de croissance, à laquelle fait référence Paul Romer est le savoir, autrement dit la connaissance. Le moyen principal dont disposent les pays pour accumuler ce capital est l'éducation qui coûte à un pays comme la France environ 7 % de son PIB soit 160 milliards d'euros en 2020. La croissance économique permet à la France d'augmenter cette dépense sans accroître son effort par rapport au PIB ; la dépense d'éducation a ainsi quasiment doublé (en euros constants) en trente ans. Un pays peu développé ne pourrait pas dépenser autant en éducation et un pays sans croissance ne pourrait pas augmenter sa dépense d'éducation sans augmenter la part du PIB qui y est consacré.

La connaissance est un facteur de croissance et la croissance permet d'augmenter la dépense d'éducation et donc la connaissance, facteur de croissance. Grâce à cette forme de progrès technique endogène, la croissance est un phénomène autoentretenu ou cumulatif.

Questions (rappels du programme de première) :

1/ Qu'est-ce qu'un effet externe (ou externalité) ?

2/ pourquoi la présence d'effets externes rend-elle légitime l'action de l'État ?

Un effet externe désigne l'influence de l'activité d'un agent économique sur d'autres agents économiques lorsqu'il n'a pas de compensation monétaire. Il peut être positif ou négatif.

Les effets externes sont des défaillances du marché qui rendent légitime l'action de l'État par la taxation (en cas d'effets externes négatifs) ou la participation au financement (en cas d'effets externes positifs).

Seconde série de questions (à partir des documents 1, 2, 4 et des 10 premières lignes du document 7) :

1/ En quoi l'investissement dans la connaissance a-t-il des effets externes positifs ?

2/ Pourquoi cela renforce-t-il l'impact sur la croissance et rend-il légitime la contribution financière de l'État ?

3/ Montrez que la recherche développement est aussi un facteur endogène de croissance.

Les dépenses d'éducation produisent des externalités positives. Elles profitent directement à ceux qui bénéficient de l'éducation, mais elles profitent aussi indirectement à ceux qui vont gagner en efficacité à leur contact. Non seulement cela renforce l'effet positif de l'éducation sur la croissance par le biais de l'augmentation de la PGF, mais en plus cela légitime le financement par l'État d'une partie de l'éducation.

La recherche développement est aussi un facteur endogène de croissance. C'est de la recherche développement que naissent de nombreuses innovations mais la recherche développement a un coût important (document 1). Plus une économie est en croissance plus elle peut faire face à ce coût et augmenter la dépense intérieure de recherche développement. La recherche développement est donc un facteur de croissance et la croissance permet d'augmenter la dépense de recherche développement, facteur de croissance. Grâce à cette forme de progrès technique endogène, la croissance est un phénomène autoentretenu.

Comme la connaissance, la recherche développement produit des effets externes positifs qui renforcent la croissance. Les brevets qui protègent l'innovation ne peuvent pas empêcher toute forme d'imitation. Ces effets externes légitiment aussi l'intervention des pouvoirs publics qui financent 34 % de la recherche développement en France en 2020 (document 2).

2. Les institutions influent sur la croissance et l'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice

A- Les institutions influent sur l'innovation et la croissance

Questions préparatoires :

1/ Qu'est-ce qu'une institution (rappel du programme de première) ?

2/ Selon vous, qu'est-ce qu'un droit de propriété ?

3/ Pourquoi selon vous, la garantie des droits de propriété est-elle une condition pour que les individus soient incités à travailler et à entreprendre ?

Les institutions sont les règles formelles (comme le droit) et informelles (comme les usages) qui définissent le cadre au sein duquel les individus interagissent.

Ces règles peuvent être favorables à la croissance ou au contraire défavorables.

Parmi ces institutions, le droit de propriété, garanti par les pouvoirs publics, est le droit d'utiliser librement un bien, de bénéficier de ses revenus éventuels et d'en disposer librement (le garder, le donner, ou le vendre). La présence de droits de propriété est une condition pour que les individus soient incités à travailler et à entreprendre car sans cette garantie ils ne seraient pas certains de pouvoir bénéficier des revenus provenant de leur activité, revenu du travail et profit. La garantie des droits de propriété est donc indispensable à la croissance.

Questions (à partir des documents 5 -lecture rapide- et 6).

1/ Comment est organisée la garantie des droits de propriété des fruits de la recherche développement ?

2/ Pourquoi sans cette protection les entreprises ne seraient pas incitées à effectuer des dépenses en recherche développement et à innover ?

3/ Toutes les institutions sont-elles favorables à la croissance ?

Les droits de propriété des fruits de la recherche développement sont protégés par un système de brevets qui confèrent des droits exclusifs à l'inventeur et par une possibilité de concéder des licences (accords permettant à une autre partie d'utiliser une invention moyennant des contributions financières) qui permettent la diffusion des actifs technologiques.

Si les entreprises ne pouvaient pas bénéficier des fruits de leurs dépenses de recherche développement (avantage productif et donc monopole temporaire, vente du brevet, vente de licences), elles seraient tentées de se comporter en passager clandestin (ne pas innover en attendant que les autres le fassent pour les imiter) et en définitive aucune n'effectuerait des dépenses en recherche développement. Le document 6 montre comment la garantie de la propriété intellectuelle dans l'activité de l'aviation permet *in fine* de diffuser les technologies vertes dans d'autres secteurs et dans d'autres pays.

La garantie des droits de propriété est donc indispensable pour que les entreprises soient incitées à investir et à innover ; elle est de ce fait indispensable à la croissance.

Si certaines institutions sont favorables à la croissance (les droits de propriété, le marché, la démocratie...), d'autres ne le sont pas. Le document 5 montre que la corruption a un effet négatif sur la croissance économique ; elle réduit les rentrées fiscales et a un effet négatif sur de nombreux services d'intérêt général dont l'éducation.

B- L'innovation et le progrès technique s'accompagnent d'un processus de destruction créatrice

Questions (à partir du document 8) :

1/ Qu'est-ce que le processus de destruction créatrice présenté par Schumpeter ?

2/ Quels peuvent être les effets négatifs de ce processus ? Quel est alors le rôle des institutions ?

Génératrice de progrès technique et de croissance, l'innovation conduit à un processus qualifié par Schumpeter de « destruction créatrice », c'est-à-dire un processus de destruction d'activités anciennes et de création d'activités nouvelles. Avec chaque nouvelle innovation, de manière progressive, les structures de production existantes deviennent obsolètes (car moins rentables que les nouvelles) et disparaissent au profit de nouveaux produits et de nouveaux procédés. Le moteur électrique se substitue progressivement au moteur à explosion qui s'est substitué à la vapeur qui elle-même s'est substituée à la traction animale. Cette destruction créatrice est selon Schumpeter la dynamique même du capitalisme et de la croissance et les entreprises doivent s'y adapter. La création de nouvelles activités (industrielles et de service), de nouvelles structures, de nouvelles organisations est aussi le signe du progrès économique.

Dans la sphère du travail, cela implique une destruction d'emplois et une création de nouveaux emplois, la disparition d'anciens métiers et l'émergence de nouveaux métiers. Le maréchal-ferrant a vu son emploi disparaître avec l'arrivée de l'automobile et de nombreux nouveaux métiers ont été créés autour de l'automobile.

Cette restructuration peut être douloureuse pour ceux dont l'activité disparaît avec des faillites d'entreprises et des licenciements ; elle est toutefois indispensable. Les institutions sont nécessaires pour accompagner ce processus de destruction créatrice : protéger ceux dont les métiers sont détruits, assurer la formation de ceux (notamment ceux dont les métiers sont détruits) qui occupent les nouveaux métiers.

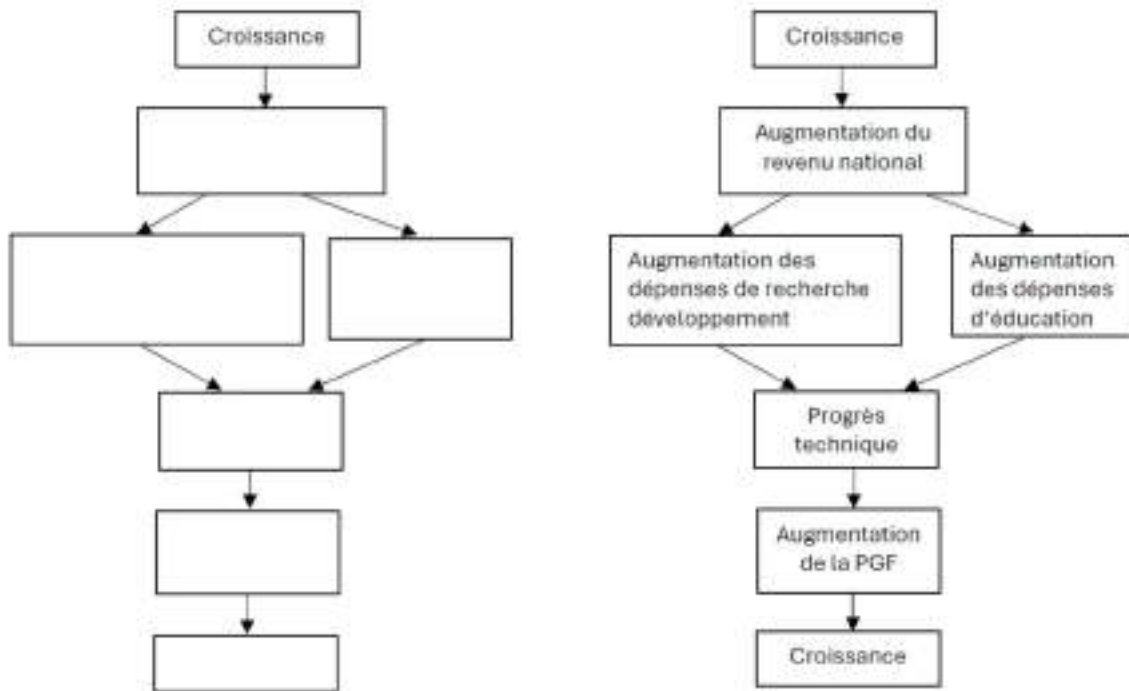
Conclusion

Le progrès technique résulte des innovations et est le principal moteur de la croissance et du progrès économique. Pour cela, il est nécessaire que l'économie soit encadrée par des institutions, et cela d'autant plus que le progrès technique peut aussi être un facteur d'accroissement des inégalités (ce qui sera vu dans le chapitre suivant : « Comprendre comment le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus »).

Évaluation

→ Exercice d'évaluation formative :

Renseigner les cases du tableau d'implication avec les éléments suivants : Progrès technique, augmentation des dépenses de recherche développement, augmentation de la PGF, croissance, augmentation du revenu national, augmentation des dépenses d'éducation.



→ Un entraînement à l'épreuve composée

1. Entraînement à l'EC1

Pourquoi l'innovation s'accompagne-t-elle d'un processus de destruction créatrice ?

Réponse :

Grâce à l'innovation de nouveaux produits sont créés et de nouveaux procédés, plus rentables, sont utilisés. L'innovation rend donc obsolètes les anciens produits et les anciens procédés de production. Il s'agit du processus de destruction créatrice : destructions des éléments vieillissants et création d'éléments nouveaux. C'est cette dynamique de destruction créatrice qui permet à l'innovation et donc au progrès technique d'être source de croissance.

2. Entraînement à l'EC2

À partir d'un document présentant le nombre de brevets déposés en France, en Europe ou dans le monde.

1. Question sur la lecture du document.

2. À l'aide du document et de vos connaissances, expliquer pourquoi les droits de propriété sont nécessaires à la croissance.

Réponse :

Utilisation du document.

La garantie des droits de propriété est une condition pour que les individus soient incités à travailler et à entreprendre car sans cette garantie, ils ne pourraient pas être sûrs de pouvoir bénéficier des revenus provenant de leur activité. La garantie des droits de propriété est donc un facteur de croissance.

Les droits de propriété des fruits de la recherche développement sont protégés par un système de brevets qui confèrent des droits exclusifs à l'inventeur.

Si les entreprises ne pouvaient pas bénéficier des fruits de leurs dépenses de recherche développement (avantage productif et donc monopole temporaire, vente du brevet), elles ne seraient pas incitées à innover. La garantie des droits de propriété est donc indispensable à la croissance.

3. Entraînement à l'EC3

Le dossier documentaire comprend les documents 1 (document 1), 2 (document 2) et 7 (sauf de « plus important » jusqu'à « capital-savoir » - document 3).

À l'aide de vos connaissances et des documents vous montrerez que le progrès technique est endogène et facteur de croissance.

Le progrès technique est le résultat de l'accumulation des innovations. Son impact sur la croissance se mesure par les gains de productivité globale des facteurs de production (document 2). Son impact est d'autant élevé sur la croissance que, parce qu'il est endogène, il est à l'origine d'un cercle vertueux ; il produit par ailleurs des effets externes positifs. Le document 2 montre que le rôle de la PGF est d'autant important quand la croissance est forte (France en 2010 et en 2017, Corée du Sud en 2010 et en 2011, États-Unis en 2010).

→ *Un progrès technique endogène à la sphère économique*

Jusqu'aux années 1980-1990, la plupart des théories qui expliquaient la croissance considéraient le progrès technique comme un phénomène exogène à la sphère économique car résultant de la recherche scientifique.

Pourtant il avait déjà été démontré que l'innovation était motivée par la volonté des entreprises de se retrouver temporairement en situation de monopole (être la seule entreprise à produire un bien ou produire un bien grâce à des coûts plus faibles) ce qui leur permet de dégager un profit plus important (rente de monopole) jusqu'à ce qu'elles soient imitées par d'autres entreprises. Le progrès technique qui provient de la volonté d'innover d'entreprises qui veulent obtenir les avantages d'un monopole temporaire, est endogène à la sphère économique.

En 1986, Paul Romer (document 3) est le premier économiste à utiliser le terme de « progrès technique endogène » et ainsi à être à l'origine d'une nouvelle théorie de la croissance : « la théorie de la croissance endogène ». L'augmentation de la productivité globale des facteurs de production (document 2) provient essentiellement de l'accumulation du savoir et des innovations (résultant en grande partie de la recherche développement) qui ne sont pas des phénomènes exogènes, mais bien des phénomènes endogènes car résultant de la croissance elle-même.

→ *L'endogénéité du progrès technique permet d'expliquer le caractère cumulatif de la croissance*

Comme l'écrit Paul Romer (document 3), si les taux de croissance sont « croissants non seulement en fonction du temps mais aussi en fonction du degré de développement » et si la croissance est principalement due au progrès technique, cela signifie que progrès technique et croissance forment un cercle vertueux : le progrès technique favorise la croissance qui à son tour favorise le progrès technique.

La recherche développement est un facteur endogène de croissance. C'est de la recherche développement que naissent de nombreuses innovations, mais la recherche développement a un coût important (document 1). Plus une économie est en croissance plus elle peut faire face à ce coût et augmenter la dépense intérieure de recherche développement. La recherche développement est donc un facteur de croissance et la croissance permet d'augmenter la dépense de recherche développement facteur de croissance. Grâce à cette forme de progrès technique endogène, la croissance est un phénomène autoentretenu.

→ *Le caractère endogène du progrès technique est renforcé par les effets externes positifs qu'il produit*

Comme la connaissance, la recherche développement produit des effets externes positifs (document 3) qui renforcent la croissance. Les brevets qui protègent l'innovation ne parviennent pas à empêcher toute forme d'imitation. Ces effets externes légitiment aussi l'intervention des pouvoirs publics qui financent une partie de la recherche développement en France ainsi qu'une grande partie des dépenses d'éducation.

Le progrès technique est donc endogène et facteur de croissance.

3.5. Exemple d'une bonne copie

Copie : N240 NAT 1086353

Epreuve - Matière : 102 - 9312 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte le copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

I - Introduction pédagogique

1.1. Place dans le programme et l'année

Les deux OA étudiés interviennent au sein du questionnaire d'économie "Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?" qui oeuvre à l'enseignement de Sciences économiques et sociales en terminale. La séquence relative à ces objectifs d'apprentissage intervient donc en tout début d'année scolaire, juste après avoir traité le premier OA relatif aux sources de la croissance et à la productivité globale des facteurs.

1.2. Exercice de savoirs et d'apprentissage

Le cœur de ces deux OA réside dans les concepts d'innovation et de progrès technique. Il s'agit à la fois, pour les élèves, d'en comprendre les sources (d'où provient le progrès technique ?) mais aussi les caractéristiques (le processus de destruction créatrice notamment).

L'utilisation de mécanismes d'implication sera fondamentale pour que les élèves puissent saisir le

liens entre l'innovation et la croissance économique, et qu'ils puissent retrouver les différents liens de cause à effet au sein de petits paragraphes argumentés. A cet égard, il conviendra de passer un temps suffisant pour expliquer aux élèves la notion de progrès technique "endogène", concept qui, de prime abord, est sans doute peu connu de lycéens.

Enfin, il conviendra de revenir sur la différence entre nouveauté de réalisation et de variation, qui seront mobilisés dans un même document : il s'agira donc de dissiper toute confusion possible entre les deux.

1.3 Prérequis :

Il est attendu de élèves qu'ils sachent :

* en termes de savoirs :

- que le Produit Intérieur Brut (PIB) correspond à la somme des valeurs ajoutées (seconde)
- que la production résulte d'une combinaison de facteurs (seconde)
- que la croissance économique correspond à une hausse du PIB (seconde)
- ce que recouvre le concept d'externalités (première - chapitre sur le fonctionnement des marchés)
- ce qu'est l'investissement (première, chapitre sur le financement)
- ce qu'est une innovation (à travers les notions de monopole d'innovation et d'entrepreneur-innovateur en première)
- que la croissance a deux sources (interne et externe) (terminale, OA précédent)
- définir le progrès technique et la productivité (OA précédent)
- que la productivité globale de facteurs est principalement due au progrès technique (OA précédent)
- ce qu'est une externalité (première)

- ce qu'est le capital humain (2nde)

* en termes de savoir-faire :

- faire une "phrase-lecture" d'une donnée statistique
- calculer un pourcentage de répartition
- calculer un taux de variation
- faire la différence entre pourcentage et parts de pourcentage (les de l'OA précédent notamment)
- mobiliser des connaissances pour expliquer un mécanisme dans le but de répondre à une question type EC1.
- distinguer volume et valeur.

1.4. Objectifs pédagogiques (OP)

A l'issue de la séquence, les élèves devront être capables de :

* en termes de savoirs :

- OP n°1 : définir la notion de progrès technique "endogène".
- OP n°2 : décomposer le processus de progrès technique endogène en quatre étapes (croissance → investissement → innovation → progrès technique → croissance)
- OP n°3 : énumérer trois institutions qui favorisent l'innovation (éducation, lutte contre la corruption, droits de propriété intellectuelle)
- OP n°4 : à l'aide d'un exemple, expliquer en quoi les institutions incitent les agents à investir et innover.
- OP n°5 : définir le processus de "destruction créatrice"

- OP n°6: A l'aide d'un exemple, explique le processus de destruction créatrice.

* en termes de savoir-faire (SF)

- OP-SF-1: distinguer pourcentage de répartition et pourcentage de variation en interprétant la signification au sein d'une "phrase lecture"

- OP-SF-2: mobiliser ^{ou plusieurs} une ^{ou plusieurs} données statistiques pour répondre à une question type EC2.

1.5. Introduction de la séquence et plan

La croissance économique est au centre de l'attention médiatique, notamment à l'occasion des crises qui affectent l'économie mondiale. Préoccupation centrale de nombreux économistes et dirigeants politiques, ses sources ont fait l'objet de plusieurs modèles qui se sont succédé au cours de la pensée économique du ^{XX}^e siècle. Si Robert Solow, en 1956, présentait un modèle de croissance exogène, comme étant tirée par des facteurs (travail et progrès technique) extérieurs - et donc incertains - plusieurs économistes de courant de la Nouvelle Économie Classique ont présenté des modèles de croissance endogène dès les années 1980. La croissance semble être un processus autoentretenu, étant stimulée par les connaissances, le capital humain et le capital public. En d'autres termes, le progrès technique est au cœur de la croissance économique. La préoccupation de ^{nombreux} économistes contemporains se déplace donc vers la nécessité de stimuler le progrès technique pour, in fine, stimuler la croissance. Dans ce cadre, le courant néoschumpétérien s'attache à déterminer le rôle de l'innovation dans la croissance.

Epreuve - Matière : 102 - 9312

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Quel est le rôle de l'innovation dans la croissance et comment la favoriser ?

La séquence d'activités sera articulée autour du plan suivant :

évaluation diagnostique

I Le rôle de l'innovation dans le progrès technique

A La croissance favorise l'innovation...

doc 1, 2.

OP n° 1 et 2

OP SF 1 et 2

B ... qui favorise à son tour la croissance

doc 7 et 3

OP n° 1 et 2

OP SF 2

II Comment fonctionne l'innovation ?

A Les institutions stimulent l'innovation

doc 4, 5, 6

OP n° 3 et 4

OP-SF-1 et 2

③ L'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice

doc 8

OP n° 5 et 6

Evaluation sommative (doc 1)

OP n° 1 et 2

OP SF-1 et 2

1.6. Conventions et abréviations

Par convention, et sauf indication contraire, les documents sont distribués au feu et à même aux élèves, avec les questions afférentes. Les élèves disposent d'un temps individuel de réflexion et formulent leurs réponses au brouillon, avant de les confronter à leurs pairs (ressin de table), dans le but de favoriser le conflit socio-cognitif. Un temps collectif de réponse aux questions en classe entière est ensuite prévu.

Les synthèses sont transmises sous la forme d'un cours dialogué : l'enseignant transmet sa synthèse à l'oral en faisant participer les élèves (invité à prononcer les concepts et mécanismes clés), tout en veillant à ce qu'ils en gardent une trace écrite.

Le plan et les objectifs sont distribués à l'issue de l'évaluation diagnostique qui ouvre la séquence

Abréviations et codes:

[...] = procédé pédagogique non initié par les élèves

Q = question

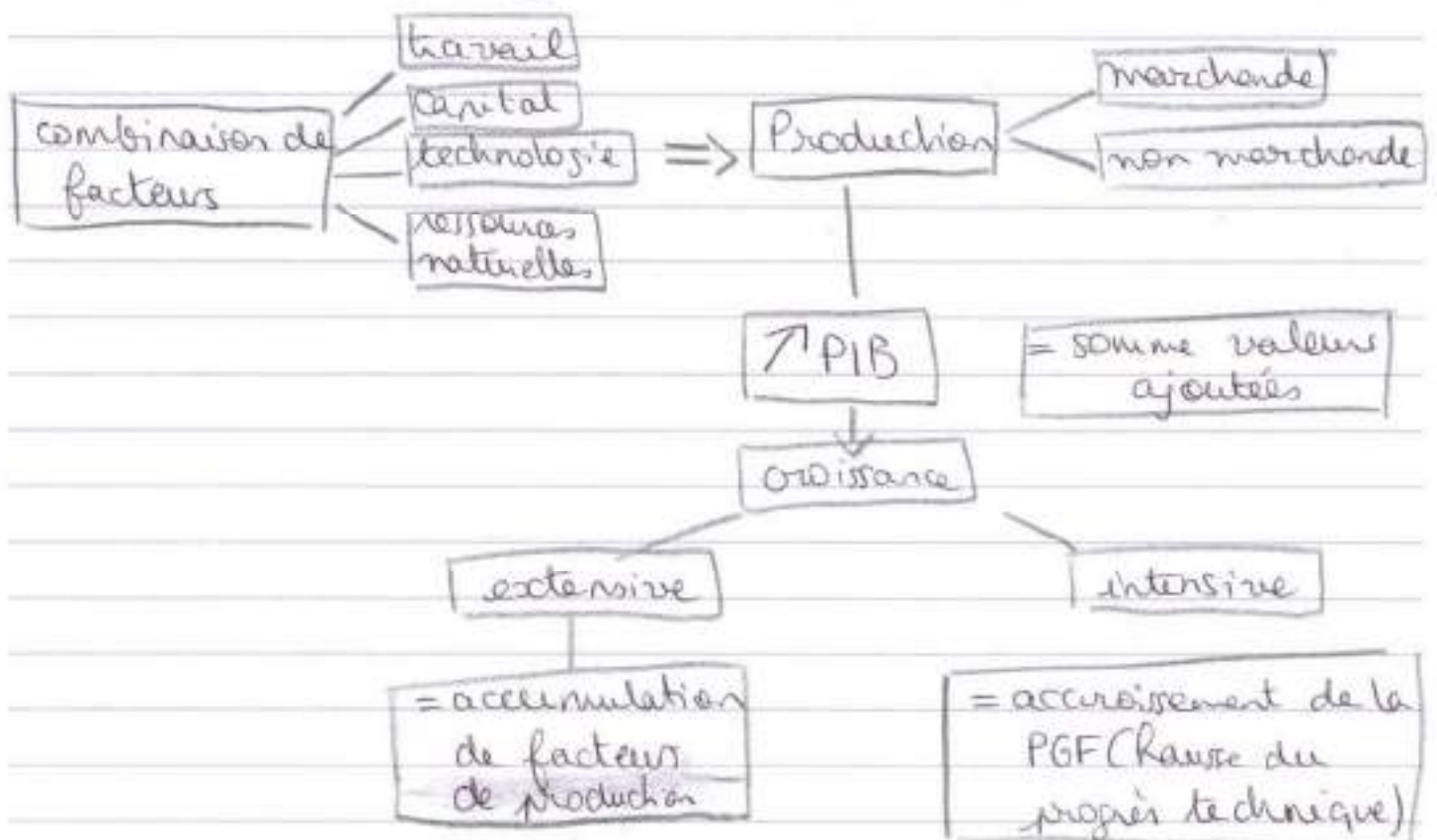
RA = réponse attendue.

II - Séquence d'activités

Ouverture de la séquence: [évaluation diagnostique]

[Afin de réactiver les notions vues dans l'OA précédent et en seconde, et de mesurer le niveau de connaissances acquises par les élèves, le schéma suivant est fourni aux élèves avec des cases vides. La liste de mots à inscrire dans les cases est donnée dans le dossier aux élèves, qui doivent donc compléter le schéma.]

[en noir: réponses attendues (mots à inscrire dans les cases)]



I) Le rôle de l'innovation dans le progrès technique

A) La croissance favorise l'innovation...

Activité 1: Comment mesurer l'investissement? (Doc 1) " "

[Cette activité ou le document "1" permet de montrer aux élèves en quoi consiste l'investissement, et qu'ils effectuent un lien, entre l'investissement et l'innovation (premières étapes de l'OP n°2)

Sur le plan des savoir-faire, cette activité permet de distinguer montage de répartition et de variation, qui est régulièrement source de confusion. L'intérêt de ce document est qu'il contient les 2 types de montage. (OP SF 1)

Il est découpé de la manière suivante :

- le détail des branches des industries est retiré (seule la ligne grise de la DIRD des entreprises industrielles dans leur ensemble est conservée)
- la ligne dépense extérieure est supprimée
- la colonne "variation 2019-2020 en volume" est supprimée]

Q1: Faites une phrase avec la donnée "28"

RA: D'après les données publiées par le MEF, la dépense intérieure de R&D des entreprises relevant des branches de services représentait en 2020 28% du total de la dépense intérieure de R&D des entreprises en France.

Q2: Faites une phrase avec la donnée "+5,2"

RA: En France, sur la période 2015-2020, la DIRDEV^{en volume} des entreprises de services a augmenté en moyenne de 5,2% par an.

Epreuve - Matière : 102-9312

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

[Un point méthode est inséré à ce stade, afin de vérifier que les élèves distinguent bien pourcentage de répartition et d'évolution. Il fait l'objet d'une trace écrite]

Attention à ne pas confondre pourcentage de répartition et de variation :

% de répartition : $\frac{\text{partie}}{\text{ensemble}} \times 100\%$

Il sert à mesurer la part au sein d'un ensemble.

% de variation / évolution : $\frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$

Il sert à mesurer l'évolution entre deux dates.

[L'enseignant demande aux élèves d'associer les phrases lectures suivantes (dictées et consignées dans le cahier) au type de % correspondant:]

"Parmi....., telle catégorie représente ... % de telle donnée" / "telle catégorie représente ... % de l'ensemble..."

RA : % de répartition

9.124.

" Entre telle date et telle date, telle donnée a augmenté / diminué de ... % ".
RA : % d'évolution.

N'oubliez pas d'identifier la partie et l'ensemble pour un % de répartition.
Veillez à préciser les deux dates concernées par l'évolution. N'utilisez pas le terme "a évolué" mais "a augmenté / diminué".

[Ce point méthode étant terminé, deux dernières questions leur ont posées afin qu'ils effectuent un lien entre investissement et innovation]

Q3 : A votre avis, à quoi sert la dépense en R&D?

RA : Elle sert à investir dans la recherche et développement, notamment pour mettre au point de nouveaux procédés, produire de nouveaux biens et services, etc.
En d'autres termes, les dépenses en R&D servent à innover.

Q4 : Quelles branches du secteur des services ont la DIRDE les plus élevées?

RA : Les entreprises exerçant des activités scientifiques et techniques ainsi que des activités informatiques ont effectué en 2020 une DIRDE de 3545 milliards d'euros et 2810 milliards d'euros, représentant respectivement 11% et 8% du total de la

DIRDE en France.

Activité 2: L'investissement ne provient pas seulement d'entreprises (doc 2)

[L'objectif de l'activité est de montrer aux élèves que la DIRD ne provient pas seulement d'entreprises mais également d'acteurs publics (ce qui participe à l'OP n°2), tout en favorisant la maîtrise de l'OP-SF-1 (puisque ils devront identifier qu'il s'agit d'un % de répartition) et l'OP-SF-2 (les entraîner à utiliser une donnée au service d'une réponse argumentée)]

Q1: Faites une phrase pour la situation française.
lecture

RA: D'après le MESR, en 2020, en France, les entreprises exécutaient 65% de la DIRD tandis que les administrations en exécutaient 35%.

Q2: Cette répartition est-elle équivalente pour tous les pays de l'OCDE? Justifiez à l'aide d'un ou de deux exemples.

RA: La répartition entre les entreprises et les administrations s'agissant de la DIRD est variable selon les pays. Les administrations canadiennes exécutent presque 50% de celle-ci tandis que les administrations taiwanaises moins de 20% de la dette totale.

③ ... qui favorise à son tour la croissance

Activité : le progrès ^{technique} affecte la croissance (docs 3 et 7)

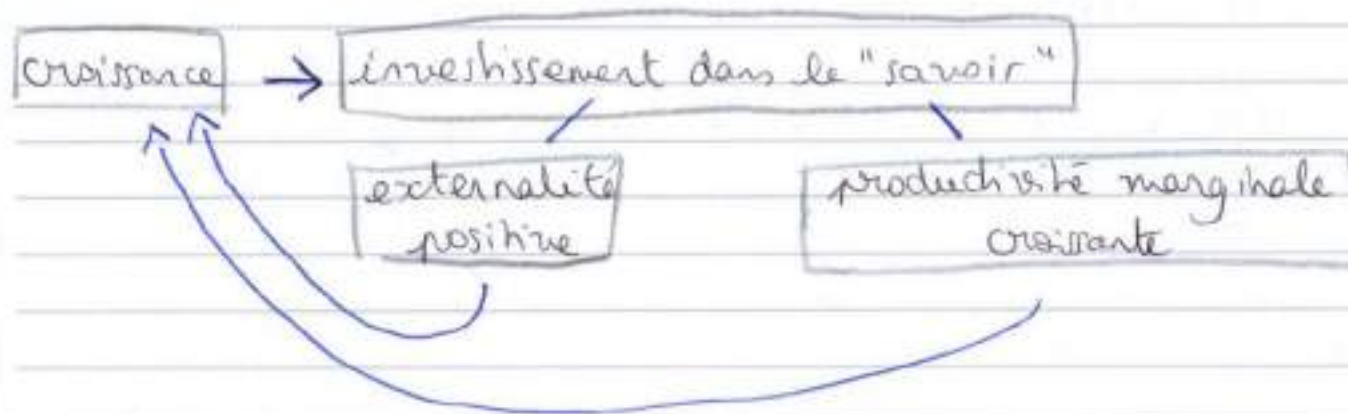
[Cette activité permet aux élèves de compléter le mécanisme de progrès technique endogène (OP n°2) pour finaliser la compréhension de l'endogenité (mécanisme auto-entretenu) de la croissance (OP n°1).

Sur le plan des savoir-faire, cette activité permet de consolider l'OP SF-2]

[Le document 7 est découpé : le dernier paragraphe ("pour notre propos" à la fin est supprimé)]

Q1 : Complétez le mécanisme d'implication suivant à l'aide de la liste de mots donnée dans le désordre et à l'aide du texte (doc 7)

[les RA sont en noir]



Q2 : Pourquoi le "capital-savoir" a une "productivité marginale croissante" ?
(la connaissance)

RA : La connaissance présente des rendements marginaux croissants car plus elle est utilisée par les entreprises, plus elles la maîtrisent. Ainsi, la "connaissance permet d'augmenter la productivité de l'entreprise."

Epreuve - Matière : 102-9312 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

taux croissants.

Q3: A l'aide d'une donnée du doc 3, montrez en quoi la productivité tire la croissance

[Seuls les pays France et Corée du Sud sont concernés, et seules les années 2017, 2018, 2019]

RA: - la Corée du Sud présente une croissance meilleure que celle de la France (en 2017, le PIB de la Corée du Sud a augmenté de 3,2% contre 2,4% en France)

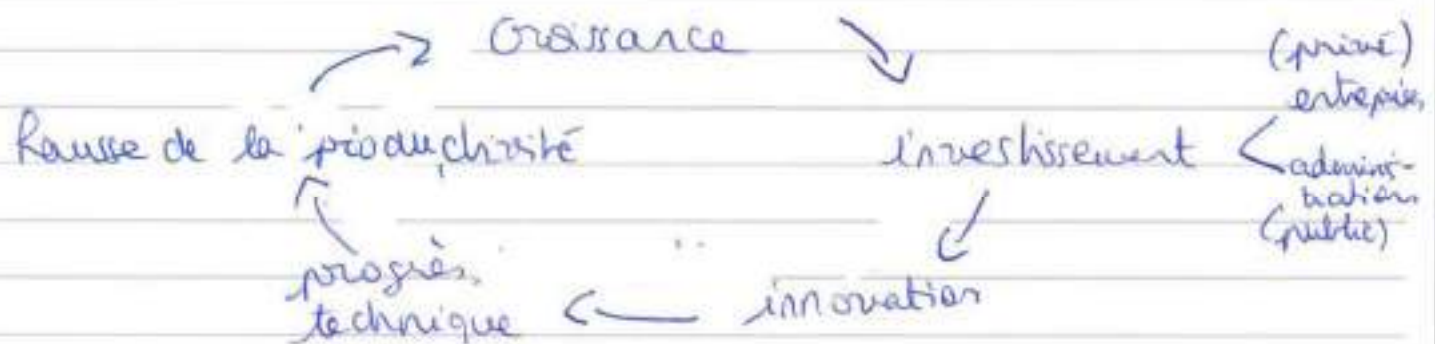
- la croissance de la Corée du Sud est tirée par la PGF qui contribue pour 2,6 points à son taux de croissance du PIB en 2017.

- la productivité (PGF) semble donc avoir en effet positif sur la croissance.

Synthèse de la partie I:

[Elle prend la forme d'un schéma d'implication ainsi que des phrases dictées → voir convention dans l'introduction]

La croissance est un phénomène autoentretenu :



Pour cette raison, on dit que le progrès technique est "endogène" : il provient de la croissance, et l'alimente à son tour.

II Comment fonctionne l'innovation ?

A Les institutions stimulent l'innovation

Activité 1 : L'effet des droits de propriété (doc 6) : : :

[Cette activité permet d'introduire les OP 3 et 4. Le document 6 est découpé comme suit :

- la phrase de la ligne 6 à 10 est supprimée
- la phrase de la ligne 17 à 20 est supprimée
- le dernier paragraphe est supprimé (lignes 31 à 38)

Q1 : En quoi le brevet favorise l'innovation ?

RA : La mise en place d'un système de brevets permet de protéger l'investissement puisqu'il

octroi en droit exclusif à l'innovateur sur l'objet de propriété

de son innovation. Sans un mécanisme de brevet, les innovateurs seraient réticents à investir dans la R&D puisque leurs concurrents pourraient adopter une stratégie de piratage clandestin en bénéficiant des bénéfices de l'innovation sans en supporter les coûts.

Q2: En plus de cette logique de protection de l'innovation, quel autre objectif poursuivrait les droits de propriété intellectuelle?

[Cette question étant plutôt difficile, puisqu'elle nécessite de ne pas confondre:

↳ objectifs de l'innovation verte (lignes 21 à 23)

↳ et objectifs de la propriété intellectuelle (lignes 25 à 30),

l'enseignant pourra mettre sur la voie la route en difficulté en leur indiquant que cet autre objectif est associé à la concession de licences, dans une perspective de différenciation pédagogique]

RA: ^{droits de} La propriété intellectuelle poursuivrait également une logique de diffusion des connaissances, via la concession de licence, afin de favoriser l'innovation.

[Apport ^{prof.} Les deux logiques peuvent paraître contradictoires, de sorte que le législateur doit trouver l'équilibre entre protéger l'innovateur et favoriser la diffusion des innovations à l'ensemble de l'économie.

Activité 2: L'effet de l'éducation (doc 4)

[L'objectif est de poursuivre l'acquisition des OP 3 et 4, tout en consolidant les OP SF 1 et 2. La difficulté réside en ce que "l'évolution" évoquée dans le titre du doc 4 ne signifie pas qu'il s'agisse de

pourcentages d'évolution. (Il s'agit de pourcentages de répartition au sein d'une représentation de séries chronologiques.)

Q1: Faite une phrase pour l'année 2010.

RA: Selon les données du ministère, en 2010, la dépense intérieure d'éducation représentait environ 7% du PIB français.

Q2: A votre avis, en quoi l'éducation favorise l'innovation?

RA: En éduquant les citoyens qui sont autant d'agents économiques, les États participent de l'augmentation du capital humain (stock de connaissances et savoir-faire d'un individu). Or, ce capital humain peut être rentabilisé dans la mesure où l'accumulation de connaissances favorise la découverte d'innovation, et donc le progrès technique.

Activité 3: L'effet de la lutte contre la corruption (doc 5)

(Cette activité finalise l'acquisition des OP 3 et 4. Elle permet également de mettre en lien les institutions entre elles, dans la mesure où la lutte contre la corruption est le préalable de services publics de qualité (éducation notamment) et de l'application effective du droit (droits de la propriété intellectuelle).

Sont supprimées les phrases allant de "Le présent chapitre" à "Rwanda".

Epreuve - Matière : 102 - 9312

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre forcée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Q1: Expliquez en quoi la corruption affecte l'investissement public (et donc l'innovation). peut

RA: L'une des formes de la corruption est la fraude fiscale. Cela représente une perte de recettes fiscales pour l'Etat, qui affecte donc son solde budgétaire. Or, les dépenses publiques, dont l'investissement en R & D, sont donc affectées négativement en raison de la corruption. La potentielle diminution de l'investissement a alors un effet néfaste sur le niveau d'innovation dans un pays.

Q2: En quoi la corruption peut-elle affecter l'investissement privé (donc l'innovation)?

RA: La corruption n'affecte pas seulement à la baisse les recettes. Elle peut également aboutir à une utilisation inefficace des dépenses publiques (en raison de pots-de-vin dans des appels d'offres par exemple). Cette mauvaise utilisation du budget peut être néfaste pour la qualité des services publics, dont l'éducation. De même, la corruption fragilise la confiance des agents économiques dans l'Etat et dans le

droit. Dès lors, la corruption peut affecter négativement les droits de propriété intellectuelle, les rendant moins sûrs et effectifs. Or, de tels droits favorisent l'innovation.

③ L'innovation s'accompagne d'un processus de destruction créatrice

Activité : La destruction créatrice de Joseph A. Schumpeter (doc 8)

[Cette dernière activité vise les CP 5 et 6. L'enseignant choisira ou s'inspirera de l'importance d'arrêter le concept de destruction créatrice d'un exemple, afin de donner à ce concept une teneur plus concrète (et donc compréhensible)

- la première phrase est supprimée ("le contenu" à "qualitatif")
- l'expression "si l'on ne passe cette expression biologique" est supprimée.]

Q1 : Relèvez un exemple d'innovation dans le texte et indiquez en quoi cette innovation a remplacé une autre.

RA : L'économiste J. Schumpeter cite l'exemple de la turbine qui a remplacé la roue hydraulique pour produire de l'énergie, ou celui des grandes entreprises amalgamées qui ont remplacé l'atelier

arbitraire et la manufacture en matière d'organisation productive.

Q2: En quoi la destruction créatrice est-elle un processus?

RA: La destruction créatrice correspond au remplacement d'innovations anciennes en nouvelles innovations (de produit, de procédé, de management, ...). Il s'agit d'un processus dans la mesure où cette destruction créatrice est continue, les nouvelles innovations doivent à leur tour être abolies et remplacées.

Synthèse de la partie 2:

[Avec écriture, voir convention dans l'introduction]

Si nous avons vu que l'innovation favorise la croissance en permettant le progrès technique, il reste à savoir comment elle fonctionne, afin de pouvoir la favoriser.

D'une part, l'innovation est favorisée par la mise en place d'institutions (règles formelles ou informelles qui guident les agents économiques, comme les mœurs, le droit, etc.). Trois principales institutions ont un effet positif sur l'innovation:

- les droits de propriété intellectuelle qui:

↳ protègent l'innovateur grâce aux brevets. Or, la protection de l'innovation favorise la décision d'investir.

↳ diffusent l'innovation via les licences. Or, la diffusion des connaissances permet la mise à œuvre d'autres innovations.

- l'éducation qui améliore le capital humain et donc la capacité à innover

- la lutte contre la corruption, qui favorise l'investissement public (en évitant la fraude fiscale) et sécurise l'investissement privé

(en rendant les institutions plus sûres, donc

en créant la confiance des agents).

D'autre part, l'innovation s'inscrit dans un processus de destruction créatrice continue. Les innovations sont remplacées par de nouvelles innovations, qui desservent à leur tour remplacées par d'autres.

Les institutions et la destruction créatrice, en favorisant l'innovation, sont autant de facteurs de croissance économique.

Evaluation sommative

[Cette évaluation permet la vérification de la bonne assimilation des OP n°3 et 4 pour l'EC1
OP n°1 et 2 et SF1 et 2 pour l'EC2]

EC1: Montrez en quoi les institutions influent sur la croissance à l'aide d'un exemple. (4 points)

RA et barème:

- définition institutions (voir synthèse du II) (1 point)
- un exemple (éducation, propriété ou corruption) (1 point)
- mécanisme explicatif: (2 points)
éducation → hausse du capital humain → hausse de connaissance → favorise l'innovation → alimente le progrès technique → hausse de la productivité → croissance

EC2:

[le document 1 est utilisé en répondant:

- la colonne variation 2019-2020
- la ligne dépense extérieure
- les branches intermédiaires de services]

20/24

Epreuve - Matière : 102 - 9312 Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

- la colonne montant (en M€) est reproduite)

Q1: Comparez la dépense intérieure de R&D des entreprises de la construction aéronautique et spatiale avec celle des entreprises de fabrication d'équipement électrique. (2 points)

RA: - lecture correcte: (1 point)
part de 10% dans le total de la DIRD pour les premières contre 4% pour les deuxièmes.
- comparaison: (1 point)
soit une différence de 6 points de % (la part est deux fois plus élevée)

Q2: A l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que le progrès technique est endogène. (4 points)

RA: - définition PT endogène (autoentretenue, liée à la croissance) (0,5 point)
- lien entre dépense R&D et PT: investissement
→ innovation → PT (0,5 point)
- Or, innovation provient de la croissance

(le secteur aéronautique est particulièrement porteur, ce qui lui permet d'investir). Il s'agit d'une boucle vertueuse autoentretenue (points)

- par exemple, entreprises de l'aéronautique représentent une part importante de la dépense en R&D, ce flux d'investissement va alimenter le progrès technique puis la croissance. (1 point)

IV - Épreuve orale de leçon

4.1. Les résultats

L'épreuve a été plutôt bien réussie.

Au CAPES, la moyenne générale est de 12,04 ; celle des admis est de 14,4 et la note maximale est de 20.
Au CAFEP, la moyenne générale est de 11,10 ; celle des admis est de 14,5 et la note maximale est de 20.

4.2. Attentes et commentaires

La durée de l'épreuve (une heure et 15 minutes, après trois heures de préparation) est assez éprouvante pour les candidates et candidats. Si besoin, ils ne doivent pas hésiter à prendre quelques secondes pour réfléchir aux questions posées avant de répondre aux membres du jury.

→ Concernant l'exposé

Les bons candidats et candidates ont réussi à élaborer une problématique pertinente, à présenter un développement structuré avec une très bonne maîtrise scientifique des contenus tout en explicitant les savoirs qui devaient être transmis aux élèves (et compris par eux) et en décrivant des activités variées et adaptées au niveau de la classe concernée. Les candidats et candidates ont globalement bien géré le temps de l'exposé.

La grande difficulté de l'exposé est d'associer de façon équilibrée les contenus scientifiques et les pratiques pédagogiques permettant de les faire acquérir par les élèves. Lors des trois heures de préparation, la démarche du candidat doit alors être la même que celle du professeur qui prépare son cours : la première question à se poser concerne les savoirs et savoir-faire que les élèves doivent avoir acquis en fin de séance ; lorsque ceux-ci sont définis, il faut se demander quelles seront les pratiques pédagogiques qui permettront aux élèves de les acquérir, en tenant compte, bien évidemment, des compétences déjà acquises.

Le jury conseille donc aux candidates et candidats de construire leur exposé avec les éléments suivants :

1/ Une introduction qui :

- situe rapidement l'objectif d'apprentissage au sein d'une progression d'ensemble,
- présente rapidement les prérequis (il suffit de les lister – il serait trop long de les expliciter),
- présente rapidement les compétences à acquérir (en termes de savoirs et éventuellement de savoir-faire),
- présente la problématique et donc le cheminement de la leçon (en termes de contenu et non de pratique pédagogique).

2/ Un développement, la leçon proprement dite, avec :

- un plan général qui est le plan de la séance (le plan que le candidat aurait choisi pour son cours avec ses élèves) – le plan peut être noté au tableau,
- à chaque niveau du cheminement, une présentation qui associe le contenu scientifique et la démarche pédagogique choisie (il ne s'agit pas de « théoriser » cette démarche, mais bien de dire exactement ce qui sera fait avec les élèves).

3/ Une conclusion rapide qui, au choix du candidat, peut être une conclusion de la leçon (rappel des contenus, transition vers les objectifs d'apprentissage suivants) ou être une conclusion plus générale de l'exposé (évaluation des élèves, difficultés éventuelles que peuvent rencontrer les élèves...).

Plus précisément, le jury conseille aux candidats et candidates :

- d'analyser le sujet (l'objectif d'apprentissage) avec précision en identifiant correctement la problématique ;
- d'éviter les références universitaires (dont des références à de nombreux auteurs) qui vont au-delà des programmes du secondaire (celles-ci pourront éventuellement faire l'objet de questions durant l'entretien, mais pendant l'exposé, il faut se limiter au traitement du programme) ;
- de décrire avec précision les mises en activité ; il ne faut pas se contenter par exemple d'affirmer « on fera travailler les élèves sur une vidéo » ;
- d'éviter les digressions pédagogiques générales qui ne s'appliquent pas spécifiquement au sujet ;
- d'éviter de « fétichiser » des méthodes et des démarches pédagogiques « toutes faites » comme le « conflit cognitif » (qui conduit bien souvent, en réalité, le professeur à faire émerger ses propres représentations sur les représentations des élèves et qui risque de provoquer de nombreuses confusions chez des élèves qui n'ont pas tous les mêmes représentations) ou la méthode AEI (affirmation, explication, illustration) qui ne doit avoir aucun caractère systématique et qui souvent ne permet pas de traiter de façon pertinente les objectifs d'apprentissage du programme ;
- d'éviter d'utiliser une trop grande partie du temps de l'exposé à expliquer minutieusement des stratégies pédagogiques en faisant l'impasse sur le contenu ;
- d'éviter les introductions trop longues ;
- d'utiliser le tableau de façon pertinente (et sans fautes d'orthographe) : ne pas passer trop de temps à écrire le plan au tableau ; noter les noms d'auteur, les dates et, selon le sujet, faire une représentation graphique, un schéma...
- de travailler la communication orale : propos clair et audible, ton si possible dynamique, gestuelle adaptée, être capable de se détacher de ses notes... Il faut éviter une attitude trop décontractée, félicitant par exemple le jury pour « ses bonnes questions ».

→ Concernant la partie d'entretien avec le jury

Durant l'entretien, le candidat ou la candidate doit montrer un niveau de connaissances académiques suffisant (supérieur à celui qui est attendu de ses futurs élèves). Ainsi, des questions sur l'exposé pourront approfondir certains éléments et aller au-delà de ce que les élèves doivent maîtriser (ce qui ne signifie absolument pas que le candidat ou la candidate aurait dû traiter ces éléments au cours de son exposé). L'entretien est ainsi l'occasion de détailler des mécanismes et raisonnements, de préciser des connaissances et de s'assurer de la capacité à les mettre en perspective. Le candidat ou la candidate doit également être capable de répondre à des questions portant sur l'actualité économique et sociale.

La deuxième partie de l'entretien porte sur d'autres champs que celui de l'exposé. Il s'agit de vérifier la maîtrise des objectifs d'apprentissage enseignés et la capacité à les expliquer de manière claire et adaptée au niveau d'enseignement en question. Les questions portent sur des connaissances, mais aussi sur la transposition didactique des contenus abordés. Le jury n'attend pas une nouvelle leçon ; il faut donc répondre aux questions posées de façon relativement synthétique. Le candidat ou la candidate peut bien évidemment prendre le temps d'analyser la question posée avant de donner sa réponse.

→ Concernant la partie sur les savoir-faire quantitatifs

Quelques candidats et candidates ont des lacunes importantes sur les savoir-faire quantitatifs de base (confusion entre les écarts en points et en pourcentages, entre le taux de variation et le coefficient multiplicateur...). La difficulté majeure observée est la capacité du candidat ou de la candidate à donner du sens aux calculs effectués et à expliquer simplement les savoir-faire mobilisés.

Le jury conseille aux candidates et candidats de présenter les résultats de l'exercice comme ils le feraient face à leurs élèves. Il faut veiller à bien expliquer les calculs, en étant les plus explicites possible. Il ne faut pas hésiter à utiliser le tableau, et s'y tenir prêt lorsque le jury le demande.

Remarque importante : les candidates et candidats doivent être munis de leur propre calculatrice – aucune calculatrice ne pourra leur être prêtée.
 Les matériels autorisés sont les suivants :
 - les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;

- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen » - le « mode examen » ne doit être activé par le candidat ou la candidate, que sur instruction des surveillants.

4.3. Exemples de sujets

→ Premier exemple

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

« Comprendre que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes). »

Extrait du programme de la classe de Première :

<p><i>Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre la distinction entre normes sociales et normes juridiques, et connaître la diversité des formes de contrôle social.- Comprendre que la déviance et/ou la désignation d'un acte comme déviant se définissent comme une transgression des normes et qu'elles revêtent des formes variées selon les sociétés et, en leur sein, selon les groupes sociaux.- Comprendre que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes).- Comprendre et illustrer la distinction entre déviance et délinquance.- Comprendre et illustrer les difficultés de mesure de la délinquance.
--	--

Seconde partie :

Position sociale occupée par les femmes selon celle de leur mère en 2015 (en milliers)

		Catégorie socioprofessionnelle de la fille						
		Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Catégorie socioprofessionnelle de la mère	Agriculteurs exploitants	47	17	65	112	194	149	584
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8	66	100	183	162	113	632
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	16	148	112	41	36	354
	Professions intermédiaires	1	38	268	373	166	103	991
	Employés et ouvriers qualifiés	13	92	333	678	739	350	2 245
	Employés et ouvriers non qualifiés	22	96	193	577	679	610	2 579
	Ensemble	93	327	1 128	2 036	2 222	1 601	7 405

Champ : France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgées de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Insee, enquête *Formation et qualification professionnelle* 2014-2015.

1. Donnez la signification des deux données situées dans les cases grisées.
2. Calculez la proportion de filles d'employées et ouvrières non qualifiées qui sont devenues professions intermédiaires ainsi que la proportion d'artisans, commerçantes ou cheffes d'entreprise qui ont une mère agricultrice exploitante.
3. Comparez les recrutements et les destinées des femmes cadres et professions intellectuelles supérieures.

→ Deuxième exemple

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

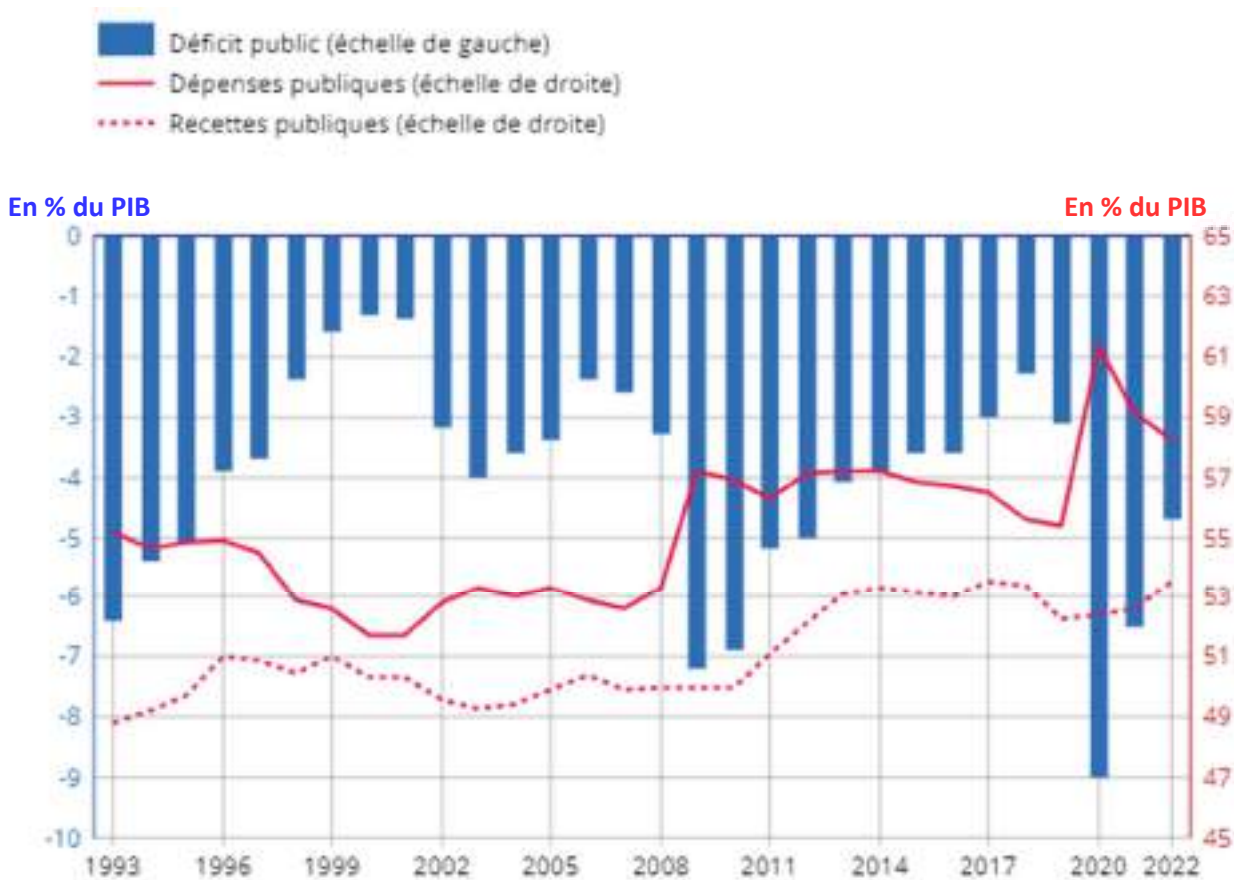
« Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique. »

Extrait du programme de la classe de Première :

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?	<ul style="list-style-type: none">- Connaître les fonctions de la monnaie et les formes de la monnaie.- Comprendre comment le crédit bancaire contribue à la création monétaire, à partir du bilan simplifié d'une entreprise et de celui d'une banque.- Comprendre le rôle de la banque centrale dans le processus de création monétaire, en particulier à travers le pilotage du taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire, et comprendre les effets que ces interventions peuvent produire sur le niveau des prix et sur l'activité économique.
---	---

Seconde partie :

Dépenses et recettes publiques entre 1993 et 2022 en France



Sources : « Le compte des administrations publiques », INSEE Première, 31 mai 2022.

1. Calculez l'évolution de la part des dépenses publiques entre 1996 et 2021.
2. Sachant que le PIB de la France était de 2639 milliards d'euros en 2022, donnez une estimation en milliards d'euros des recettes et des dépenses publiques pour cette année-là.
3. L'affirmation suivante est-elle vraie ou fausse ? Justifiez votre réponse.

« En 2004, le déficit public en milliards d'euros est le même que celui de 2016 ».

→ Troisième exemple

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

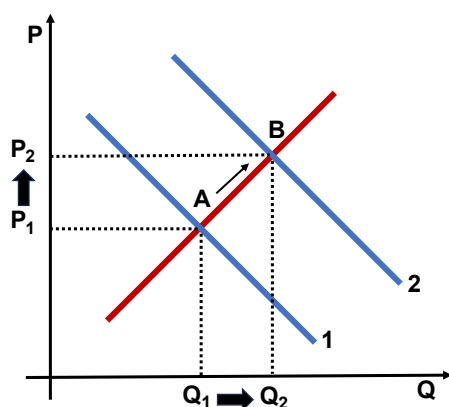
« Comprendre comment les individus expérimentent et intériorisent des façons d’agir, de penser et d’anticiper l’avenir qui sont socialement situées et qui sont à l’origine de différences de comportements, de préférences et d’aspirations. »

Extrait du programme de la classe de Première :

<p>Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre comment les individus expérimentent et intériorisent des façons d’agir, de penser et d’anticiper l’avenir qui sont socialement situées et qui sont à l’origine de différences de comportements, de préférences et d’aspirations. - Comprendre comment la diversité des configurations familiales modifie les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents. - Comprendre qu’il existe des socialisations secondaires (professionnelle, conjugale, politique) à la suite de la socialisation primaire. - Comprendre que la pluralité des influences socialisatrices peut être à l’origine de trajectoires individuelles improbables.
---	---

Seconde partie :

Marché en concurrence pure et parfaite d’un produit



1. Quelles courbes correspondent à la demande et à l’offre ? Justifiez votre réponse.
2. Comment expliquer le déplacement de A vers B sur le graphique ?
3. Quelles seraient les conséquences de la modification de la pente de la courbe d’offre sur la formation de l’équilibre final (représenté par le point B) ? Illustrez et expliquez graphiquement votre réponse.

V - Épreuve orale d’entretien

5.1. Les résultats

L’épreuve a été particulièrement bien réussie.

Au CAPES, la moyenne générale est de 14,12 ; celle des admis est de 15,76 et la note maximale est de 20.
 Au CAFEP, la moyenne générale est de 13,69 ; celle des admis est de 16,88 et la note maximale est de 20.

5.2. Attentes et commentaires

→ Définition de l’épreuve

Une note de la DGRH précise les éléments suivants :

« Dispositions communes :

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

II – Attendus de l'épreuve

Déroulement

L'épreuve est dotée d'un coefficient 3 et comporte deux parties. L'épreuve est notée sur 20 avec une note éliminatoire à 0. L'évaluation du candidat est globale.

La première partie de l'épreuve (15 minutes) est consacrée au projet et à la motivation professionnelle du candidat admissible. Elle s'adosse à un exposé initial d'une durée de 5 minutes maximum, dans lequel le candidat présente « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours » ; il est invité à valoriser « notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger ». Comme l'indiquent les formulations retenues, cette première partie ne vise pas à une présentation exhaustive du parcours du candidat – ce qui serait déraisonnable dans le temps imparti. Celui-ci est invité à présenter *certaines éléments de son parcours et de ses expériences* : ceux qui expliquent et justifient son aspiration à devenir professeur (1er ou 2nd degré) ou conseiller principal d'éducation. Les éléments indiqués – travaux de recherche, enseignements suivis, stages, engagement associatif, périodes de formation à l'étranger – n'ont pas de caractère obligatoire : le candidat ou la candidate *peut* valoriser de tels éléments, notamment s'il a des expériences d'encadrement des jeunes ; il a néanmoins la liberté d'en présenter d'autres venant les compléter, à condition qu'ils éclairent son parcours et précisent sa motivation. Il est invité à puiser dans son parcours et ses expériences des arguments sur lesquels son aspiration personnelle à devenir professeur ou CPE se fonde. Très naturellement, l'entretien avec le jury porte sur les éléments présentés, et permet au candidat ou à la candidate de préciser ou de compléter son exposé initial. La fiche individuelle de renseignement – dont les membres du jury ont connaissance mais qui n'est pas notée – peut alimenter les questions du jury, à condition que celles-ci restent centrées sur l'exposé initial. Dans tous les cas, seule la prestation du candidat ou de la candidate est évaluée par le jury.

La seconde partie de l'épreuve (20 minutes) est consacrée à « deux mises en situation professionnelles » : l'une d'enseignement (liée à la discipline enseignée ou au contexte de la classe), l'autre relative à la vie scolaire (situation extérieure à la classe) pour les professeurs du premier et du second degré, et deux situations de vie scolaire pour les conseillers principaux d'éducation.

Elle permet d'apprécier l'aptitude du candidat ou de la candidate à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, ainsi que les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;

- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Ces « mises en situation » font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement du candidat ou de la candidate à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Le candidat ou la candidate est invité à mobiliser sa réflexion et ses

connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

[...]

Conseils aux candidats et candidates concernant la seconde partie de l'épreuve

On attend des candidats et candidates qu'ils s'installent dans cet horizon réflexif et pratique, et qu'ils soient en mesure tout à la fois :

a/ d'appréhender avec le réalisme qui convient les situations qui leur sont proposées, de caractériser les difficultés qu'elles contiennent, s'agissant des valeurs ou des éléments institutionnels ou réglementaires mis en jeu ;

b/ de porter sur ces situations une appréciation instruite, réfléchie et argumentée, débouchant sur des préconisations précises : que convient-il de faire (ou de ne pas faire) au regard des principes, des valeurs et des règles qui sont celles de la République et du service public en matière d'éducation ?

Les préconisations attendues peuvent mettre en jeu, selon la question posée :

- La gestion de cette situation dans la classe, à court et moyen terme (ce que je fais sur le moment, ce que je peux proposer par la suite : par exemple, une situation peut devenir une opportunité pédagogique) ;

- La gestion de cette situation dans l'établissement, voire sur le plan académique (sur qui puis-je m'appuyer ? qui doit être prévenu ?).

Pour construire sa réponse, le candidat ou la candidate fait appel à l'ensemble des expériences et des connaissances dont il dispose et qu'il mobilise avec pertinence, expériences et connaissances proprement disciplinaires ou participant d'une déontologie professionnelle.

Cette déontologie professionnelle suppose au moins l'appropriation des ressources et textes suivants :

Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :

(<https://www.fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations>)

- Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Education.

- Le vade-mecum « la laïcité à l'Ecole » (<https://eduscol.education.fr/1618/la-laicite-l-ecole>)

- Le vade-mecum « agir contre le racisme et l'antisémitisme »

(<https://eduscol.education.fr/1720/agir-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme>)

- « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020

- Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » :

(<https://magistere.education.fr/f959>)

- « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité

- « La République à l'Ecole », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

- Le site IH2EF : (<https://www.ih2ef.gouv.fr/laicite-et-services-publics>) »

Source : « Définition de la seconde (ou troisième) épreuve orale : « entretien avec le jury » », DGRH, Ministère de l'éducation nationale.

➔ Commentaires généraux du jury

De nombreux candidats et candidates ont montré, à l'occasion de cette épreuve, une réelle capacité à se projeter dans le métier : analyse pertinente de la situation et des valeurs mises en cause, propositions de plusieurs solutions en tenant compte de différents paramètres et développement des modalités dans la mise en œuvre des solutions.

Concernant la première partie de l'épreuve, les candidats et candidates ont plutôt bien géré leur temps de présentation ; il est effectivement important de bien utiliser son temps de parole. Le jury conseille d'opter pour une présentation du projet professionnel la plus « naturelle » possible en évitant les "récitations" de parcours avec des formulations apprises par cœur. Il est par ailleurs important de bien motiver son projet professionnel ; on ne peut pas se contenter de dire qu'on « veut être professeur » depuis que l'on est enfant. L'intérêt pour la discipline mérite d'être développé durant ce temps de présentation.

La plupart des candidats et candidates ont été assez réactifs lors des deux mises en situation. Ils avaient souvent une connaissance générale des valeurs de la République mais tous ne maîtrisaient pas les exigences du service public et le fonctionnement des établissements. Les obligations des fonctionnaires ainsi que le référentiel de compétences des personnels d'éducation ne sont souvent connus que de

manière superficielle. Le jury tient à préciser que dans de nombreux cas, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses aux questions posées ; c'est la pertinence de l'analyse des situations qui fonde l'évaluation du jury.

Le jury conseille aux candidates et candidats de :

- maîtriser la terminologie de base des établissements scolaires et en connaître les principales instances (ne pas confondre principal / proviseur / directeur par exemple ou savoir ce qu'est un conseil d'administration) ;
- de s'efforcer de répondre directement à l'ensemble des dimensions de la question posée (analyse des valeurs et principes, pistes d'action) ;
- ne pas hésiter à prendre un temps de réflexion avant de répondre aux questions de mise en situation, voire aux questions de relance ;
- bien commencer par identifier les valeurs et/ou obligations mises en jeu par les mises en situation ; certains partent sur des réponses trop vagues, imprécises, confuses parce que ces valeurs/obligations n'ont pas été initialement bien identifiées.
- bien envisager la diversité des acteurs impactés ou mobilisés par le sujet (qu'ils soient internes ou externes à l'établissement).

5.3. Exemples de mises en situation

→ Concernant la vie scolaire

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales et vous accompagnez un voyage scolaire pour visiter le camp de concentration d'Auschwitz. Un de vos élèves refuse d'y entrer prétextant que tout ceci n'est pas vrai.
- Vous êtes professeur en classe de seconde à la fin du mois de juin quand, au milieu du cours, la porte s'ouvre et un individu masqué s'introduit dans la classe et jette de la farine, suivi d'autres individus qui eux lancent des œufs et repartent tous en courant. Une élève, qui a reçu un projectile, se met alors à paniquer, visiblement choquée par cette intrusion. Les autres restent figés.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en lycée et professeur principal d'une classe de terminale. Le délégué vous informe qu'un élève subit du harcèlement de la part d'une autre élève de cette classe qui tient à son encontre des propos racistes.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde, un élève vient vous voir en fin de cours pour vous informer qu'une vidéo de propagande d'un groupe terroriste a été postée sur le groupe WhatsApp de la classe.
- Vous êtes professeur principal en classe de terminale et un élève vous informe avoir une addiction pour les jeux d'argent. Il vous demande de garder cette information pour vous.
- Vous êtes professeur de Sciences économiques et sociales et vous recevez sur la messagerie Pronote un message d'une de vos élèves. Celle-ci vous explique que si ses résultats baissent, c'est parce qu'elle est harcelée par les autres élèves de la classe.

→ Concernant l'enseignement des sciences économiques et sociales

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale, vous traitez du questionnement « Comment lutter contre le chômage ? ». Vous proposez en introduction de la séquence sur les politiques de l'emploi un article relatant une réforme proposée par le gouvernement visant à durcir les conditions d'obtention de l'assurance chômage. Alors que vous demandez aux élèves de présenter les limites potentielles de ce type de mesure, un élève vous interpelle pour déclarer que « répondre à cette question c'est faire de la politique ».
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de seconde Vous traitez le questionnement « Comment se forment les prix sur un marché ? » et proposez une activité où les élèves doivent représenter graphiquement les courbes d'offre et de demande. Vous remarquez un petit groupe d'élèves qui ne fait visiblement rien. Quand vous questionnez les élèves sur leurs attitudes ils vous rétorquent que « c'est un exercice de maths qui ne nous apprend rien sur l'économie » et que le collègue en charge de l'autre classe de seconde qui « organise des débats sur l'actualité » « fait des choses beaucoup plus intéressantes »

- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale et votre séquence porte sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalité de réussite à l'école (notamment rôle de l'école, du capital culturel et des investissements familiaux) dans la construction des trajectoires individuelles de formation ». Un élève prend la parole et remet en cause les connaissances traitées en classe, en s'appuyant sur l'exemple de ses parents issus d'un milieu modeste et pourtant tous les deux diplômés de polytechnique.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de terminale et votre séquence porte sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection sociale) ». Durant le cours, un élève prend la parole et dit que les personnes au chômage ou au RSA ne veulent pas travailler et sont des assistés qui profitent du système.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de première. Suite à votre séquence portant sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales) », un parent vous adresse un courrier vous accusant d' « avoir critiqué le gouvernement actuel ainsi que le président de la république » et souhaite un entretien avec vous à ce sujet.
- Vous êtes professeur de sciences économiques et sociales en classe de première, votre séquence porte sur l'objectif d'apprentissage « Comprendre et illustrer la distinction entre déviance et délinquance ». Un élève intervient en disant que « vous justifiez la délinquance ».